Askoll

I am electric



Scooter électrique

Livret d’utilisation, d’entretien et de garantie

MADE IN ITALY

www.askollelectric.com

Bienvenue dans l’ère électrique !

Félicitations pour avoir choisi une approche plus durable de la mobilité : faible consommation, grosses économies et plus d’air respirant, ainsi qu’une autonomie garantie; faire du bien à soi, aux autres et à la planète.

Félicitations pour avoir décidé d’adopter un nouveau style de vie et une pensée innovante : profiter de la technologie aussi avant-gardiste que l’électrique n’a que des implications positives.

Avec l’achat d’Askoll XKP 24 et XKP 70 vous pourrez enfin profitez d’un véhicule qui concentre le meilleur de la fonctionnalité, du design et de la technologie d’Askoll, une entreprise qui revendique trente ans d’expérience dans la conception et la fabrication de moteurs électriques.

Ce manuel a été préparé pour vous permettre d’apprécier pleinement ses qualités. Contient des informations, des avertissements et des conseils concernant l’utilisation et l’entretien corrects de votre nouveau véhicule.

Il est important de le lire dans son intégralité avant de conduire le véhicule pour la première fois. Vous en saurez plus des détails et des caractéristiques qui vous aideront à vous convaincre de votre excellent choix.

Cette publication doit être considérée comme faisant partie intégrante du véhicule. En cas de vente du véhicule, il doit être livré au nouveau propriétaire.

L’évolution constante de la conception, pour garantir les normes de sécurité et de qualité des véhicules Askoll, peut conduire au fait que certaines informations contenues dans ce manuel d’utilisation et d’entretien peuvent être différent du véhicule en votre possession. Nous sommes certains que vous comprendrez donc que les données, chiffres et Les descriptions contenues dans le présent document ne peuvent constituer la base d’une quelconque réclamation.

INDICE

INDICE	**II**
INFORMATIONS GÉNÉRALES	**1-2-3**
COMMANDES ET INSTRUMENTATION	**4-5-6-7-8-9**
VUE GÉNÉRALE DU SCOOTER	**4-5**
UTILISATION	**10-11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23**
RÉGLAGES ET ENTRETIEN PÉRIODIQUE	**24-25-26-27**
CODES D'ERREUR	**28-29-30**
DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS DU SCOOTER	**31-32**
DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ	**33**
CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE et coupons d'entretien SCOOTER	**34-39**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SYMBOLOGIE

Le manuel contient des informations particulièrement importantes auxquelles vous devez prêter plus d'attention.

Chaque panneau est constitué d'un symbole différent pour rendre clair le contenu du texte qui le suit et pour faciliter le placement des thèmes dans les différentes zones.



Ce symbole indique des situations particulièrement dangereuses qui, si elles ne sont pas éviter, ils peuvent causer la mort ou des blessures graves.



Cette version du panneau d'avertissement sera utilisée tout au long du manuel

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un avertissement général de sécurité.
Il est utilisé pour vous avertir d'un risque potentiel de dommages aux personnes et/ou aux véhicules.



Le non-respect ou le respect incomplet de ces exigences peuvent en être la cause pouvant entraîner de graves dommages au véhicule et, dans certains cas, l'annulation de la garantie.



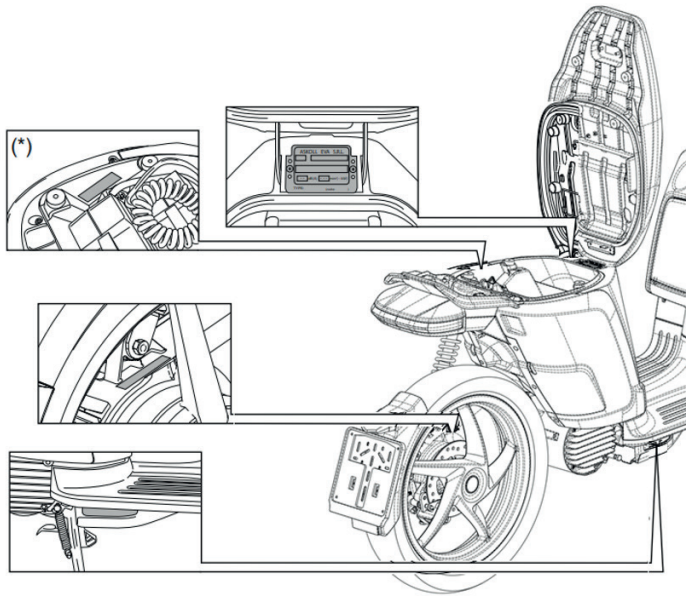
Le comportement correct à suivre afin de ne pas causer de dommages à la nature par l'utilisation du véhicule est indiqué.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

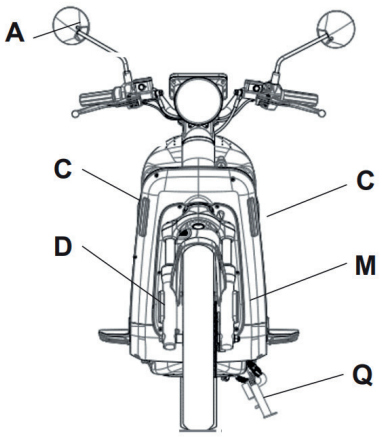
⚠	**Il est d'une importance fondamentale pour vous de connaître le scooter électrique : lisez et comprenez ce manuel avant la première utilisation.**
⚠	**Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante du scooter, conservez-le pour référence future. En cas de vente, il doit être remis au prochain propriétaire.**
⚠	**Le scooter n'est pas destiné à être utilisé par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou avec manque d'expérience ou de connaissances, à moins qu'ils n'aient pourrait bénéficier par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, de leur surveillance ou des instructions concernant l'utilisation du scooter**
⚠	**Le non-respect ou le non-respect total de ces instructions peut provoquer de graves dommages aux personnes, au véhicule, à l'environnement et dans certains cas l'annulation de la garantie.**
⚠	**Tout traitement qui modifie les performances ou la structure principale du scooter, en plus d'être interdit par la loi, rend le véhicule non conforme à l'homologation et donc dangereux pour la sécurité.**

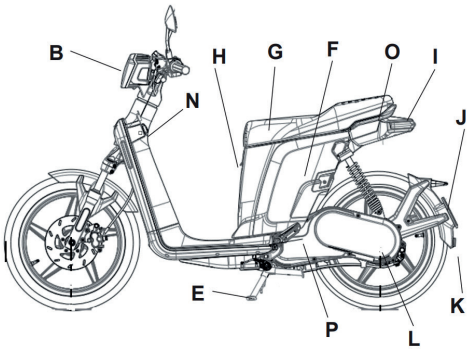
IDENTIFICATION

Les numéros de série d'identification sont gravés sur le châssis, sur le carter moteur et dans le compartiment batterie. Ils doivent toujours être indiqués dans les demandes de pièces détachées. Il est conseillé de vérifier la correspondance des numéros de série du véhicule avec ceux figurant sur les documents du véhicule.



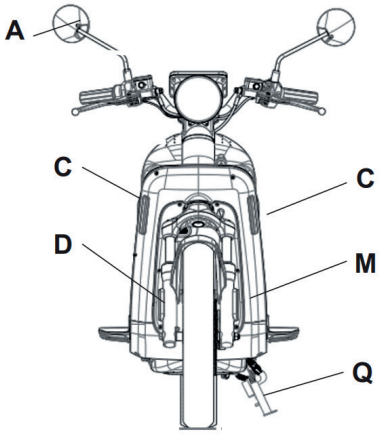
VISTA GENERALE DELLO SCOOTER XKP45 2.8

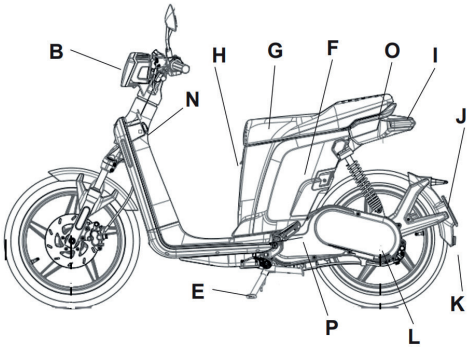




A. Specchietto retrovisore
B. Gruppo ottico anteriore
C. Indicatore di direzione
D. Catarifrangente anteriore sx
E. Cavalletto
F. Vano batterie
G. Sella
H. Gancio portaborse
I. Gruppo ottico posteriore
J. Portatarga
K. Catarifrangente posteriore
L. Motore
M. Catarifrangente anteriore dx
N. Commutatore accensione
O. Maniglione passeggero
P. Pedane passeggero
Q. Cavalletto laterale

VISTA GENERALE DELLO SCOOTER XKP70 2.8

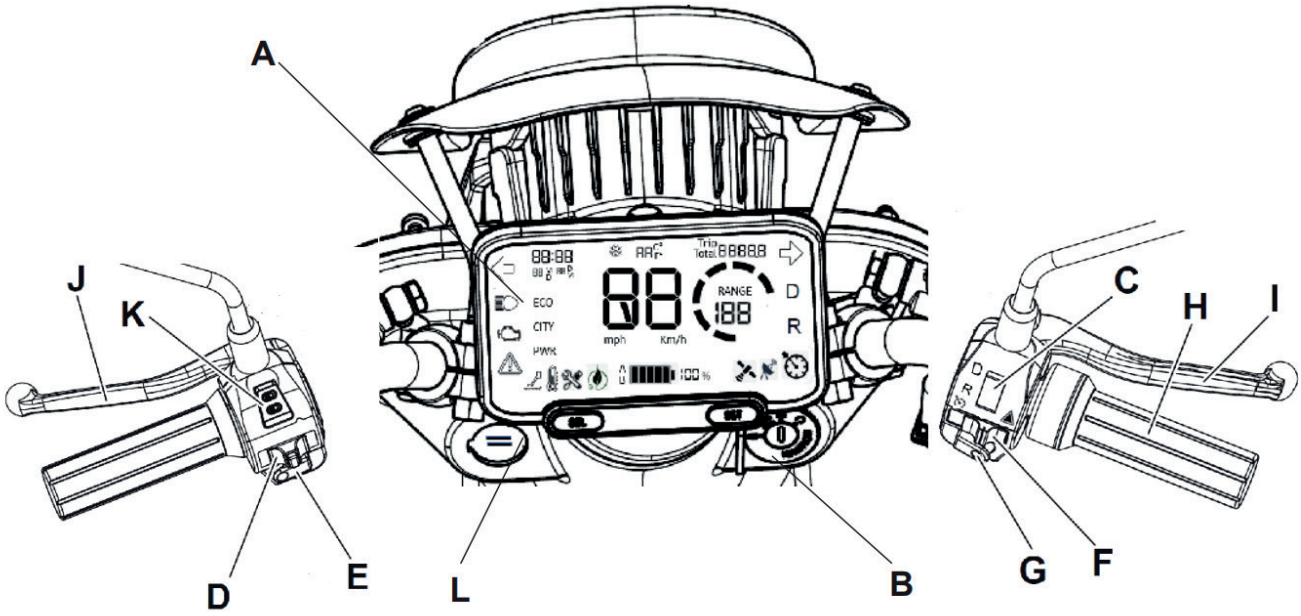




A. Specchietto retrovisore
B. Gruppo ottico anteriore
C. Indicatore di direzione
D. Catarifrangente anteriore sx
E. Cavalletto
F. Vano batterie
G. Sella
H. Gancio portaborse
I. Gruppo ottico posteriore
J. Portatarga
K. Catarifrangente posteriore
L. Motore
M. Catarifrangente anteriore dx
N. Commutatore accensione
O. Maniglione passeggero
P. Pedane passeggero
Q. Cavalletto laterale

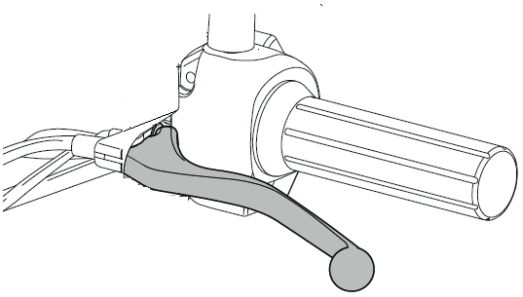
POSITION DES COMMANDES ET DES INSTRUMENTS

Tableau de bord (XKP45 2.8 - XKP70 2.8)

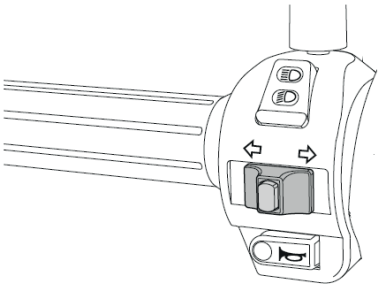


A. Instrumentation
B. Interrupteur à clé
C. Sélecteur de mode de régénération d'énergie
D. Interrupteur des clignotants
E. Bouton klaxon
F. Sélecteur de mode de conduite avant + Marche arrière + 4 flèches de stationnement
G. Bouton de démarrage du moteur / Sélection de la fonction MODE du mode de conduite
H. Contrôle de l'accélérateur
I. Levier de commande du frein avant
J. Levier de commande de frein combiné
K. Interrupteur des phares
L. Prise USB 2 voies

GROUPE DE COMMANDE GAUCHE

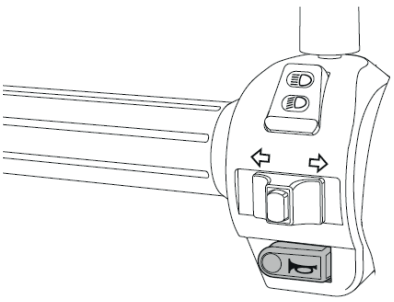


Levier de commande de frein arrière
Le levier de frein à disque arrière pour **XKP45 2.8** e Le **XKP70 2.8** est placé sur le côté gauche du guidon.
Levier de frein arrière à fonction combinée (**XKP70 2.8 uniquement**) Le frein agit sur les deux roues, avec prédominance à l'arrière pour garantir une plus grande sécurité et de meilleures distances d'arrêt.



Interrupteur clignotant

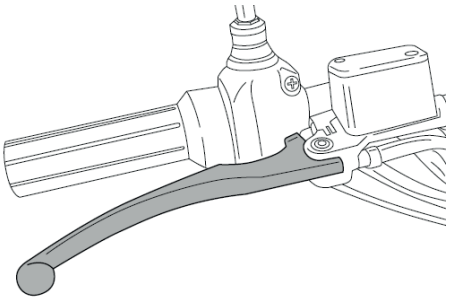
Déplacez le stick vers la gauche pour faire fonctionner i clignotants gauche.
Déplacez le stick vers la droite pour faire fonctionner i clignotants droits.
Appuyez sur le bouton au centre de la manette pour éteindre les clignotants.



Bouton klaxon
Appuyez pour faire retentir le klaxon.

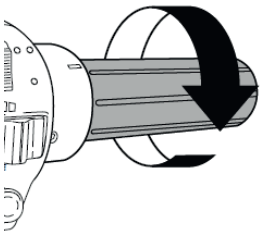
Levier de commande de frein avant

Le levier de frein à disque avant est placé sur le côté à droite du guidon.



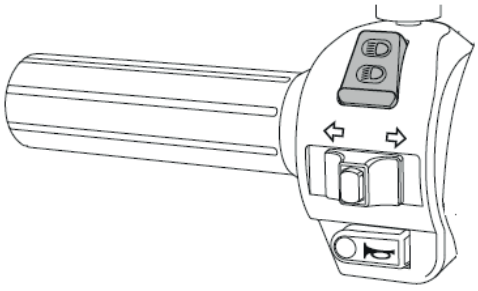
Contrôle de l'accélérateur

La vitesse du scooter se règle en tournant le bouton.

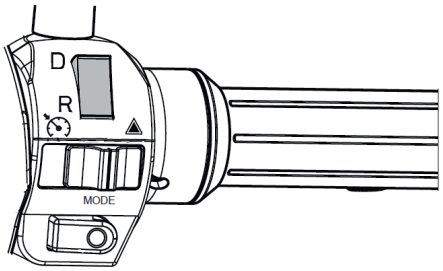


Interrupteur des feux de route

A l'aide du sélecteur, vous pouvez activer la lumière éblouissant.



Sélecteur de mode de conduite

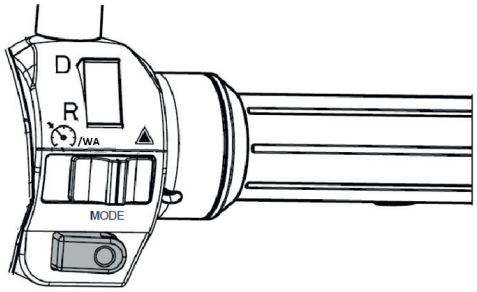


À l'aide du commutateur, vous pouvez sélectionner deux modes différents
Position D = procéder frontalement
Position R = passer en marche arrière



La fonction marche arrière doit être enclenchée véhicule complètement à l'arrêt, les deux freins serrés et les deux pieds posés au sol. La vitesse maximale en marche arrière est de 3 km/h, pendant le mouvement arrière les 4 flèches de stationnement et le buzzer acoustique intermittent sont automatiquement actifs. Si, lors d'un déplacement frontal, la marche arrière est engagée par erreur, le véhicule n'entend pas la commande, la commande incorrecte est signalée sur le tableau de bord par la lettre "R" clignotante sur le nombre de km sur le tableau de bord, la lettre de vitesse D reste toujours actif, le signal sonore est activé en permanence.

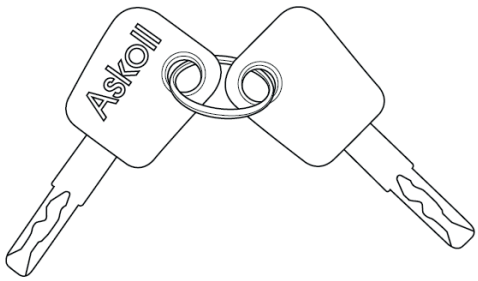
Bouton de démarrage du moteur



Un appui de 3 secondes sur le bouton, selon la position de la clé dans le commutateur, active ou désactive le moteur.

INTERRUPTEUR À CLÉ

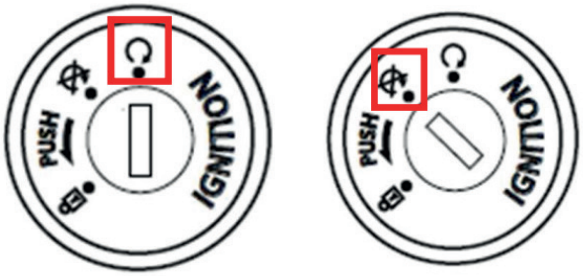
L'interrupteur à clé active ou désactive le système et le verrou de direction.
Le scooter est livré avec un passe-partout et un duplicata qui peut être utilisé pour les deux actionner l'interrupteur à clé, tant pour l'ouverture de la selle.
Il est conseillé de conserver le double de la clé séparément du principal.



Activation et désactivation du système

Monter la clé le système est activé.

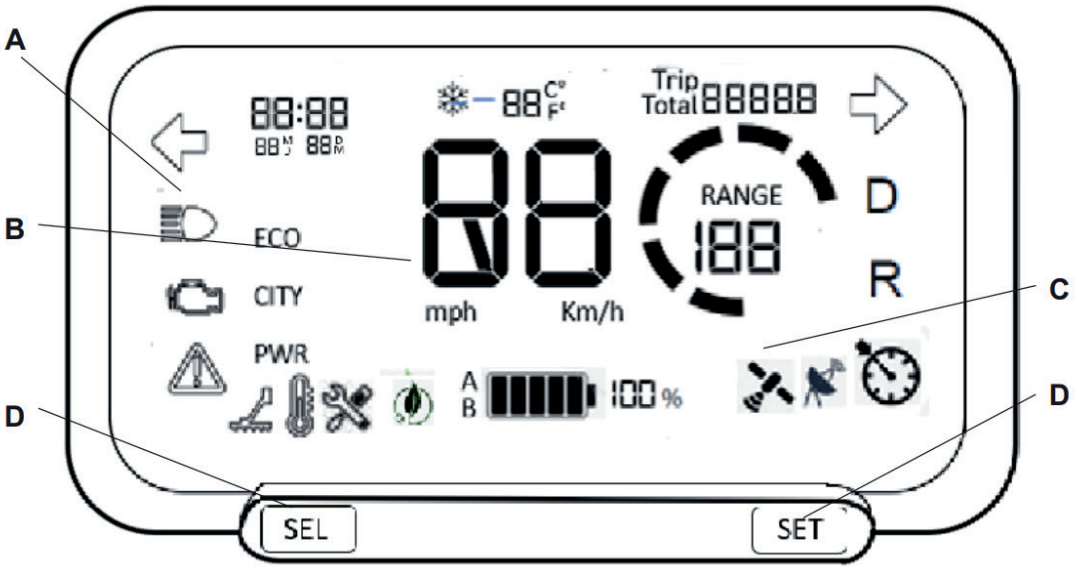
Monter la clé tu désactives le système.
Lorsque le scooter est éteint, le phare et l'arrière reste allumé comme "éclairage de courtoisie" pendant environ 10 secondes, le temps d'allumage peut être modifié via la fonction App.



AVERTISSEMENT **Ne tournez pas et ne retirez pas la clé pendant la conduite**

INSTRUMENTATION

XKP45 2.8 - XKP70 2.8

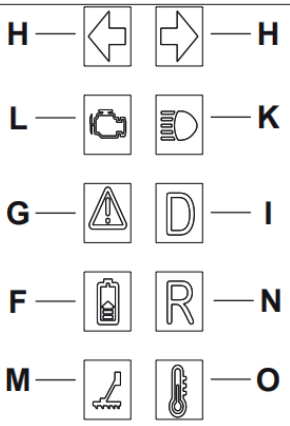


A. Feux de détresse
B. Compteur de vitesse
C. Affichage numérique
D. Commandes d'affichage

FEUX DE détresse

H. Les indicateurs clignotants fonctionnent
L. Indicateur de diagnostic OBD du moteur
K. Indicateur de feux de route allumé
G. Indicateur de problème grave
I. Indicateur de vitesse avant
F. Indicateur de température élevée
N. Indicateur de marche arrière en fonctionnement
M. Stand indicateur de diagnostic OBD
O. Indicateur de charge

XKP45 2.8 - XKP70 2.8



Indicateur de haute température

Le voyant haute température est orange, oui s'allume et reste fixe pour indiquer une alarme de surchauffe. Le code d'alarme correspondant peut être lu sur l'écran. Pour la description de l'alarme relative au code affiché, se référer au chapitre "**CODES D'ERREUR**".



Indicateur de problème grave

Le voyant problème grave est rouge et s'allume avec l'indicateur de dysfonctionnement sur l'écran. Lorsque vous allumez, arrêtez le véhicule, le code d'erreur correspondant peut être lu sur l'écran. Il est nécessaire de se rendre dans un atelier agréé pour faire contrôler le véhicule. Pour la description de l'alarme relative au code affiché, se référer au chapitre "**CODES D'ERREUR**".



Indicateur clignotant allumé
Le voyant est vert, il s'allume et clignote pour indiquer que le clignotant droit ou gauche est allumé, et il s'éteint lorsque les clignotants sont désactivés.



Voyants en fonctionnement
Le voyant d'avertissement est vert et s'allume lorsque le moteur est activé.



Indicateur de feux de route
Le témoin des feux de route est bleu et s'allume
en actionnant le sélecteur sur l'interrupteur de gauche.



Indicateur de charge
Le voyant de charge est orange, oui
s'allume et reste fixe lorsque le chargeur de batterie est connecté au secteur et que les batteries sont en cours de recharge. Il s'allume également lorsque le mode régénération d'énergie est activé.



Indicateurs du système de diagnostic de détection d'erreurs OBD
Les voyants du système de diagnostic OBD (On Board Diagnostic) sont de couleur orange et s'allument pendant la communication entre le véhicule et le dispositif de diagnostic externe.



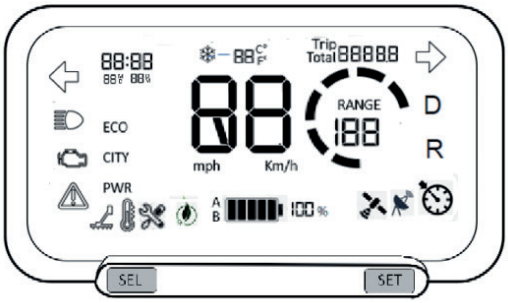


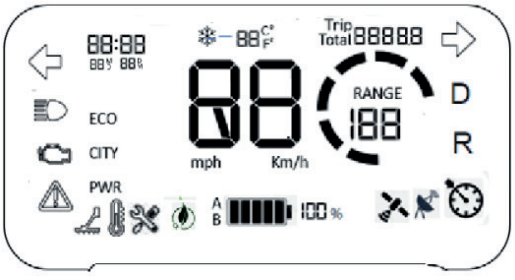
INDICATEUR DE VITESSE XKP45 2.8 - XKP70 2.8
Le compteur de vitesse indique la vitesse actuelle.
La valeur apparaît en kilomètres par heure (km/h).



BOUTONS DE RÉGLAGE DU MENU
Les boutons SELECT et SET doivent être utilisés pour :
• sélectionner le paramètre à afficher sur l'afficheur,
• réinitialiser la valeur affichée (km/trajet),
• définir et confirmer de nouvelles valeurs (temps).

AFFICHAGE NUMÉRIQUE (XKP45 2.8 - XKP70 2.8)
Grâce à l'affichage numérique, il est possible d'avoir toutes les
des informations sur l'état du véhicule, plus précisément :
• présence des piles dans les compartiments A et B,
• l'état de charge de la batterie,
• kilométrage total parcouru,
• kilométrage partiel parcouru,
• kilomètres pouvant être parcourus avec la charge restante de la batterie tambours,
• heures,
• les alarmes et les codes d'erreur associés.





UTILISATION

CONTRÔLES AVANT LE DÉPART

Avant d'utiliser le scooter, il est toujours bon d'effectuer quelques vérifications :
• vérifier l'état de charge de la batterie,
• vérifier le fonctionnement du feu avant, du feu arrière et des clignotants et l'éclairage de la plaque d'immatriculation,
• vérifier le fonctionnement des freins avant et arrière,
• vérifier le niveau de liquide dans le réservoir de frein avant,
• vérifier la pression des pneus,
• vérifier que la selle est fermée en position non relevée et que les câbles du chargeur de batterie sont correctement positionnés dans le compartiment batterie.
Pour effectuer correctement ces contrôles, reportez-vous aux instructions contenues dans ce manuel.

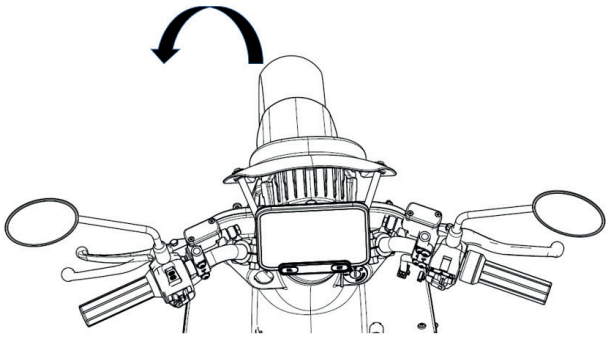
UNE CONDUITE SÛRE

AVERTISSEMENT	**Avant la première utilisation, nous vous conseillons d'essayer le scooter dans des zones fermées à la circulation jusqu'à en acquérir une bonne connaissance.**
AVERTISSEMENT	**Conduisez toujours dans les limites de vos capacités.**
	**Conduire en état d'ébriété, sous l'influence de stupéfiants ou de certains médicaments est très dangereux pour soi et est interdit par la loi.**
AVERTISSEMENT	**Avant de rouler, portez toujours un casque et attachez-le correctement.**
AVERTISSEMENT	**Si vous transportez un passager, avant de partir, vérifiez qu'il porte un casque et qu'il l'a bien attaché.**
AVERTISSEMENT	**Recommandez au passager de toujours rester fermement attaché à la poignée appropriée pendant le voyage.**
AVERTISSEMENT	**Évitez de démarrer avec la béquille centrale abaissée : lorsque la roue arrière entre en contact avec le sol, elle ne doit pas tourner pour éviter un démarrage brutal.**
AVERTISSEMENT	**Sur des routes accidentées, en cas de pluie, de neige ou de route glissante, il est nécessaire de réduire la vitesse et d'augmenter la distance de sécurité par rapport aux autres véhicules, en conduisant avec prudence.**
	**Lorsque vous utilisez les freins, utilisez-les tous les deux pour répartir l'action de freinage sur les deux roues.**
AVERTISSEMENT	**Ne freinez pas brusquement sur des surfaces mouillées, sales ou routières. glissant.**
	**Après avoir parcouru une longue distance sur route mouillée sans appliquer les freins, l'action du freinage sera initialement moindre. Il est conseillé de freiner périodiquement dans ces conditions.**
AVERTISSEMENT	**En cas de pluie, la visibilité diminue, réduisez votre vitesse et conduisez prudemment.**
AVERTISSEMENT	**Sur les véhicules XKP45 2.8, si pendant l'accélération le frein arrière est activé en même temps jusqu'au blocage de la roue, cette situation envoie la centrale en mode protection et le véhicule s'éteint.**

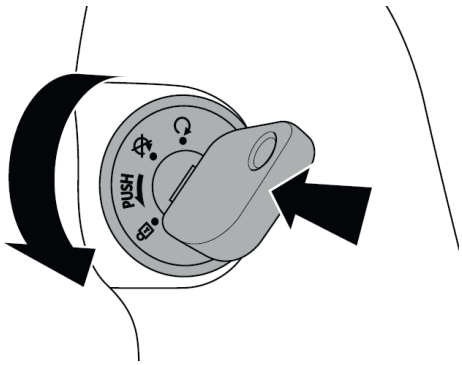
OPÉRATIONS DE DÉMARRAGE

Enclencher et désengager l'antivol de direction

Pour engager l'antivol de direction, tournez le guidon vers gauche jusqu'à la fin du coup.

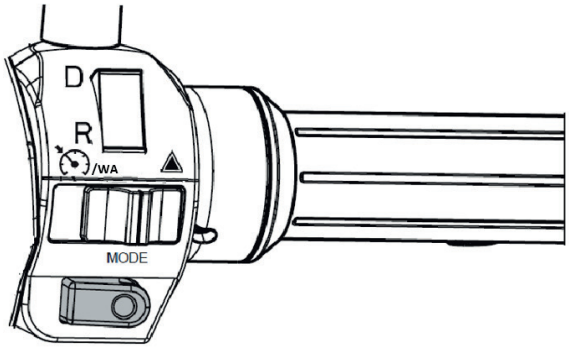


Appuyez sur la clé vers l'intérieur et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; en même temps, tournez légèrement le guidon dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la clé s'enclenche sur le symbole du cadenas ; le verrou de direction est maintenant engagé et vous pouvez extraire la clé.
Pour désactiver l'antivol de direction, insérez la clé dans interrupteur et tournez-le vers la droite.
Tourner la clé vers la droite jusqu'à la position icône l'ouverture du siège du scooter est activée.



Activation du moteur

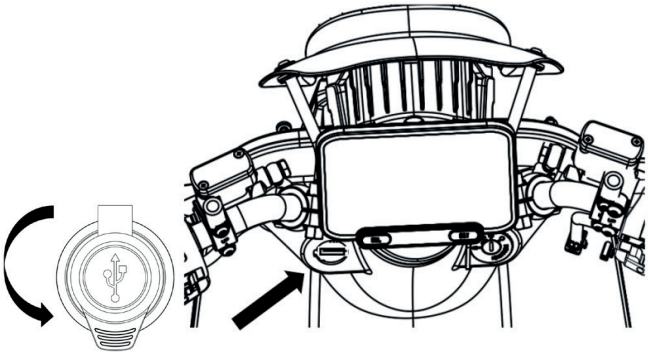
Pour pouvoir démarrer, le moteur doit être activé.
Pour activer le moteur, insérez la clé dans le interrupteur et réglez-le sur , puis appuyez sur 1 selon le bouton MODE d'activation du moteur, le le voyant de démarrage s'allume.
Pour désactiver le moteur, appuyez à nouveau sur le bouton Le moteur active le MODE pendant 1 seconde et tourne la clé dans le commutateur à gauche
La désactivation du moteur se produit également avec le rotation uniquement vers le haut de la clé.



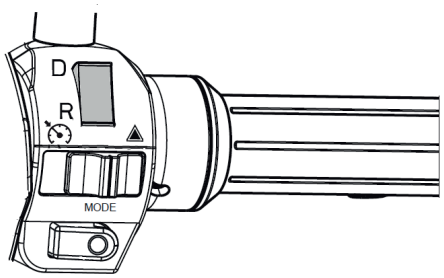


Prise USB

Le scooter est équipé d'une prise USB située dans la partie supérieure gauche du bouclier interne du scooter, du côté opposé à la serrure de contact.
La prise USB a une tension de sortie de 5 V, 2 A, vous pouvez charger des téléphones intelligents et des appareils externes.
Lorsque vous n'utilisez pas la prise USB, il est recommandé gardez le couvercle de la prise fermé, surtout en cas de pluie pour éviter les infiltrations de l'eau

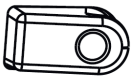


Sélection du mode de conduite (XKP45 2.8 - XKP702.8)
À l'aide du commutateur, vous pouvez sélectionner le modes de conduite suivants :
Position D = procéder frontalement
Position R = passer en marche arrière



Différents modes de conduite **(XKP45 2.8)**:
Modalités **ECONOMY**
Pleine vitesse: 30 Km/h.
L'icône **ECO** apparaît sur l'écran
Modalités **CITY**
Pleine vitesse: 40 Km/h.
Aucune icône n'apparaît sur l'écran.
Modalités **POWER**
Pleine vitesse: 48 Km/h.
L'icône PWR apparaît sur l'écran
Version XKP45 2.8: autonomié 87 Km*
Version XKP70 2.8: autonomié 93 Km*
* selon le règlement CE 168/2013.

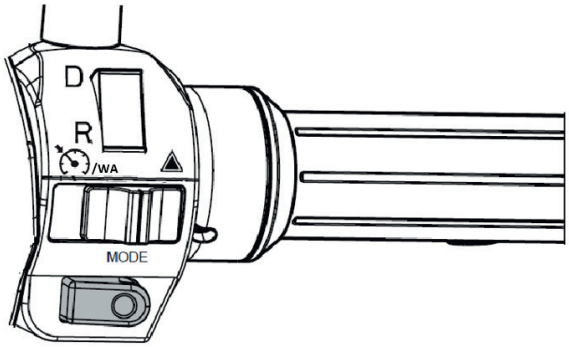
MODE



Le bouton rouge « **MODE** » a une double fonction, en le maintenant
appuyé pendant 1 sec.
Un consensus est réalisé lors du démarrage ou de l'arrêt du véhicule. Pressage
appuyez rapidement sur le bouton pour changer les modes d'assistance de ECO à NORMAL à POWER et ainsi de suite

AVERTISSEMENT	**En cas de pluie, la visibilité diminue, réduisez votre vitesse et conduisez prudemment.**
AVERTISSEMENT	**Sur les véhicules XKP45 2.8, si pendant l'accélération le frein arrière est activé en même temps jusqu'au blocage de la roue, cette situation fait passer la centrale en mode protection et le véhicule s'éteint.**

Différents modes de conduite (XKP70 2.8):
À l'aide du commutateur, vous pouvez sélectionner trois différents modes de conduite:
Modalité **ECONOMY**
Pleine vitesse: 30 Km/h.
Modalité **CITY**
Pleine vitesse: 50 Km/h.
Ces modes sont utilisés pour minimiser le consommation.
Modalité **POWER**
Pleine vitesse: 66 Km/h
L'icône **PWR** apparaît sur l'écran

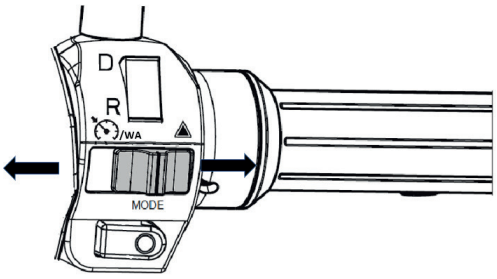


Autonomie 96 km selon le règlement CE 168/2013.
Les valeurs d'autonomie listées ci-dessus sont valables avec l'utilisation de 2 batteries connectées et en même temps charger.

AVERTISSEMENT	**En cas de pluie, la visibilité diminue, réduisez votre vitesse et conduisez prudemment.**
AVERTISSEMENT	**Sur les véhicules XKP45 2.8, si pendant l'accélération le frein arrière est activé en même temps jusqu'au blocage de la roue, cette situation fait passer la centrale en mode protection et le véhicule s'éteint.**

Régulateur de vitesse et sélection du mode de conduite 4 flèches de stationnement

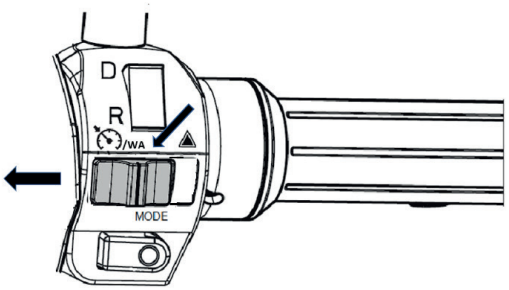
A l'aide de l'interrupteur à deux positions vous pouvez activer ou désactiver les 4 modes flèches et le mode régulateur de vitesse:



⚠ En appuyant sur le bouton à droite oui ils activent les 4 flèches de stationnement, par exemple désengagez les 4 flèches et appuyez à nouveau sur le bouton À droite.

Un appui sur le bouton à gauche l'active le mode régulateur de vitesse, pour désactiver le mode régulateur de vitesse, appuyez à nouveau sur le bouton À gauche.

/WA en maintenant le bouton d'activation « Cruiser control / 4 flèches » vers la gauche avec le véhicule allumé mais non activé avec le bouton d'autorisation de déplacement, le mode Walk assistant est activé, la fonction est utilisée en procédant à pied, le véhicule procède à un vitesse de 3 km/h, cela permet d'obtenir de l'aide en cas il faut pousser le véhicule à la main. Pour désactiver En mode Walk Assistant, relâchez le bouton qui il se repositionnera au centre de la déviation.



SÉLECTION DES FONCTIONS D'AFFICHAGE

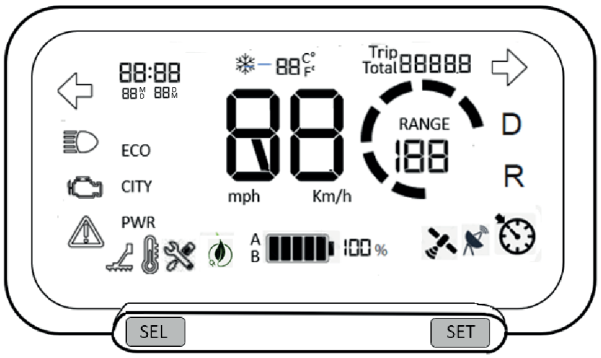
Mode d'affichage des données du compteur kilométrique

Lorsqu'ils sont allumés, tous les voyants d'affichage resteront allumé pendant quelques secondes.

Appuyez sur **SELECT** pour modifier le paramètre affiché à l'écran :

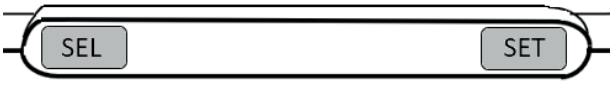
Km Kilométrage total parcouru.
Le paramètre n'est pas modifiable.

Km/trip Kilométrage partiel parcouru.
Appuyez et maintenez SET pour réinitialiser pendant affichage du paramètre.



Autonomie du véhicule

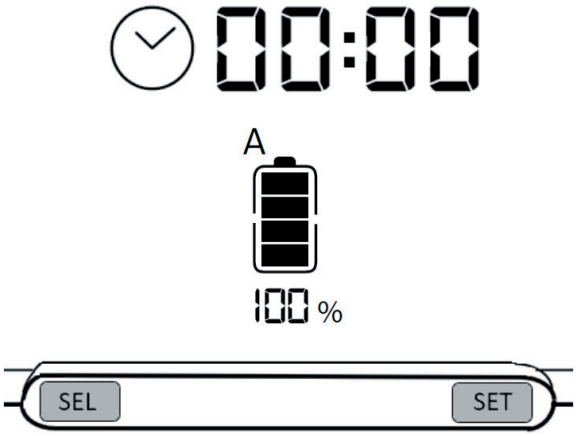
La valeur d'autonomie du véhicule indiquée par l'afficheur c'est une estimation du kilométrage résiduel du véhicule conditions standards. L'estimation devient moins fiable à mesure que le Km indiqué diminue.



RANGE Kilomètres pouvant être parcourus avec la charge restante de la batterie. La valeur varie en fonction des conditions d'utilisation, de la charge restante de la batterie, du mode de conduite réglé et du mode de régénération énergie sélectionnée.

Réglage de la fonction horloge

- Appuyez et maintenez enfoncé le bouton **SELECT** pendant environ 2 secondes : les deux chiffres correspondant à l'heure ils commenceront à clignoter.
- Appuyez plusieurs fois sur **SELECT** pour régler l'heure exacte.
- Appuyez sur le bouton **SET** : les chiffres des minutes commenceront à clignoter, tandis que ceux de l'époque ils reviendront fixes.
- Appuyez plusieurs fois sur **SELECT** pour régler i minutes correctes.
- Appuyez sur le bouton **SET** pour quitter ajustement.



L'heure est stockée dans la batterie du véhicule, donc si Si vous disposez de deux piles, il est conseillé d'en installer une l'heure pour la première fois avec les deux piles insérées pour synchroniser l'heure. En tout cas en présence avec deux piles, l'heure est toujours affichée stocké dans la batterie située dans le compartiment **A**. Pour la description et le positionnement de la batterie compartiments **A** et **B** se référer au chapitre « **BATTERIE E RECHARGER**".

CONNECTIVITÉ

Les scooters **XKP 45 2.8 - XKP 70 2.8** sont équipés de Système de connectivité qui permet la connexion d'un appareil mobile au véhicule.



Connectivité

L'état de la connexion est indiqué par le bouton approprié symbole sur l'afficheur numérique :

– Symbole allumé : le module est connecté à un appareil.
– Symbole éteint : aucun appareil n'est connecté.



Informations d'utilisation Connectivité

Pour accéder aux informations sur les fonctions liées à la connectivité du véhicule, utilisez le QR CODE présent ici

Application « MON ASKOLL »

Vous pouvez télécharger l'application « MY ASKOLL » pour la connexion au système TELEMATIC depuis « Google Play Store » ou « Apple Store », selon le système d'exploitation de votre appareil (Android / iOS)

Par la présente, Askoll EVA S.p.A., Via industria 30, 36031 Dueville (VI) Italie, déclare que l'équipement radio GV302TP 4G WW - IP67 est conforme à la Directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse Internet suivante: https://www.askollelectric.com/public/130923-142945-compliantdeclarationsigned.pdf
L'intégration des informations techniques du fabricant de l'appareil est disponible à l'adresse Internet suivante: https://www.targatelematics.com/tecnologie-ai-e-big-data-per-smart-mobility/hardware-e-black-box/

CONNECTIVITÉ

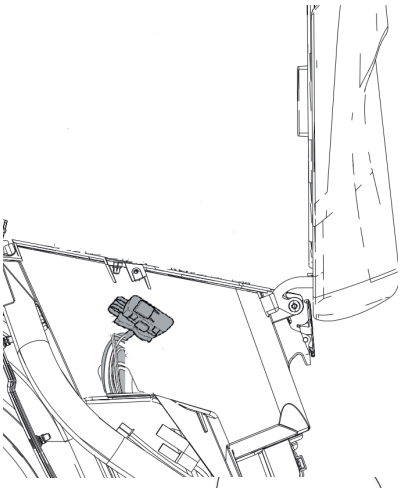
Caractéristiques techniques du dispositif d'équipement radio GV302TP 4G WW - IP67

L'appareil comprend les caractéristiques techniques suivantes :

Récepteur GLONASS
• Plage de fréquence de fonctionnement:1559 -1610 MHz
Ricevitore GPS
• Plage de fréquence de fonctionnement: 1559 -1610 MHz
GSM 900
• Plage de fréquence de fonctionnement: 880-915 925-960 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale 33 dBm
GSM 1800
• Plage de fréquence de fonctionnement: 1710-1785, 1805-1880 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale 30 dBm
LTE FDD Banda 1
• Plage de fréquence de fonctionnement: 1920-1980, 2110-217 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale 23 dBm
LTE FDD Bande 3
• Plage de fréquences de fonctionnement : 1 710-1 785, 1 805-1 880 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale de 23 dBm
LTE FDD Bande 8
• Plage de fréquences de fonctionnement : 880-915, 925-960 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale de 23 dBm
LTE FDD Bande 20
• Plage de fréquences de fonctionnement : 832-862, 791-821 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale de 23 dBm
LTE FDD Bande 28
• Plage de fréquences de fonctionnement : 703-748, 758-803 MHz
• Puissance de sortie maximale : nominale de 23 dBm

DIAGNOSTIC OBD

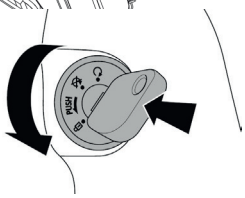
Les scooters XKP45 2.8 et XKP70 2.8 Euro5 sont équipés avec le système de diagnostic de détection d'erreurs OBD (On Board Diagnostic), conformément aux dispositions du règlement environnemental EURO5 entré en vigueur sur tous les véhicules neufs produits à partir du 1er janvier 2021, le connecteur OBD est placé sous le côté droit du scooter. Conformément aux exigences liées à la réglementation ISO 19689:2016, relative à la communication entre le véhicule et les équipements de diagnostic externes, la connexion OBD pour la détection des erreurs électroniques est positionnée sous le siège, à l'intérieur du corps de la poignée passager.



SELLE

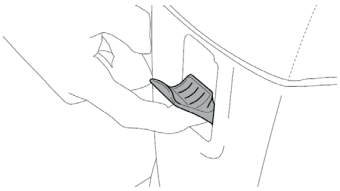
Ouverture de selle

Tourner la clé vers la gauche ouvre le siège du scooter.
La fermeture de la selle verrouillera le verrou de la selle automatiquement.



Crochet pour sac

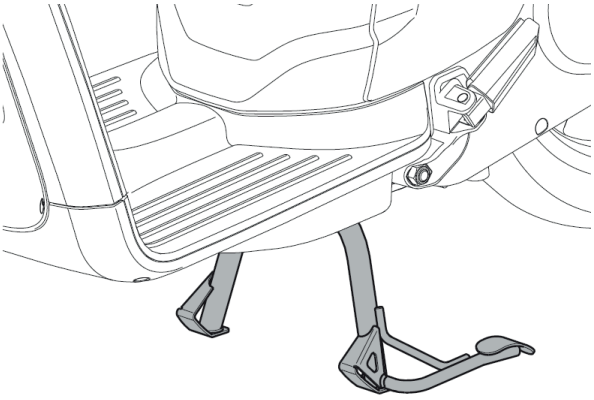
En appliquant une pression sur la partie inférieure du crochet la partie supérieure sort et il est possible d'y accrocher un objet. En relâchant le crochet, il revient automatiquement à son siège.



AVERTISSEMENT	**L'objet transporté ne doit pas gêner ou limiter le mouvement des jambes.**
AVERTISSEMENT	**Évitez de placer tout le poids sur le crochet seul, l'objet transporté doit quand même être posé sur la plateforme.**

PARKING TROTTINETTES

Béquille centrale et latérale XKP70 2.8 UNIQUEMENT

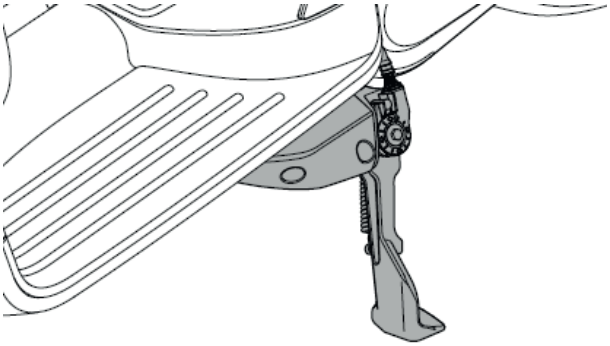


Abaissez le support avec votre pied jusqu'à ce qu'il s'ouvre compléter et en même temps aider soi-même en soulevant le scooter manuellement, en le tenant avec la main jusqu'au porte-bagages et l'accompagner jusqu'au support complet du scooter.

AVERTISSEMENT En poussant le scooter vers l'avant, le support revient automatiquement à la position départ : **cette opération doit toujours être effectuée avant de monter sur le scooter.**

AVERTISSEMENT **Évitez de rester assis sur le scooter lorsqu'il est garé sur la béquille.**

Béquille latérale



Abaissez la béquille latérale avec votre pied vers le haut complètement ouvert et accompagner le scooter vers le haut entièrement appuyé sur le sol.

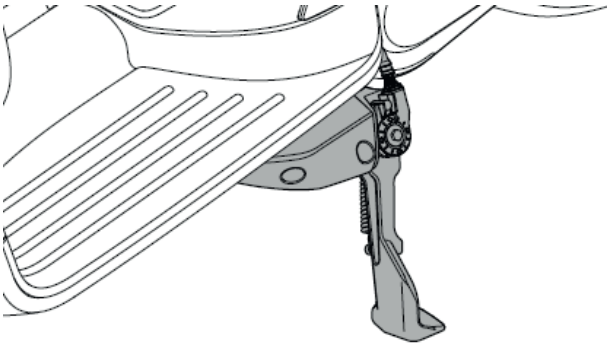
AVERTISSEMENT **Avant de redémarrer le véhicule assurez-vous que la béquille latérale est relevée : un capteur de sécurité empêche l'activation du moteur lorsque la béquille est abaissée**

AVERTISSEMENT **Utilisez le support sur des surfaces compactes et planes.**

AVERTISSEMENT **Faire attention aux manœuvres à l'arrêt, notamment lors du positionnement du scooter sur la béquille pour éviter la chute du véhicule.**

PARKING SCOOTERS

Béquille latérale (XKP45 2.8 UNIQUEMENT)



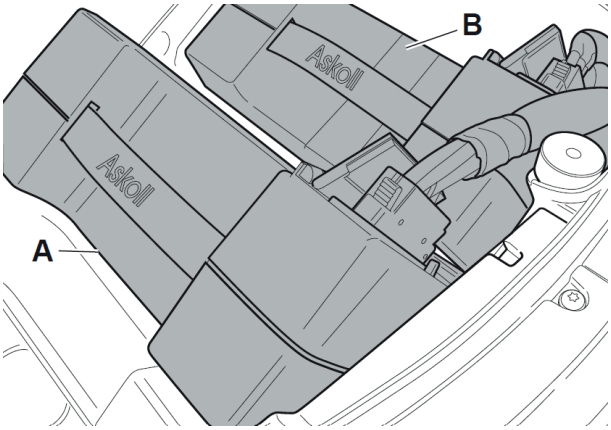
Abaissez la béquille latérale avec votre pied vers le haut complètement ouvert et accompagner le scooter vers le haut entièrement appuyé sur le sol.

AVERTISSEMENT **Avant de redémarrer le véhicule assurez-vous que la béquille latérale est relevée: un capteur de sécurité empêche l'activation du moteur lorsque la béquille est abaissée**

AVERTISSEMENT **Utilisez le support sur des surfaces compactes et planes.**

AVERTISSEMENT **Faire attention aux manœuvres à l'arrêt, notamment lors du positionnement du scooter sur la béquille pour éviter la chute du véhicule.**

BATTERIES



Les véhicules **XKP45 2.8** et **XKP70 2.8** d'origine sont fournis avec deux batteries lithium-ion.
Les véhicules sont équipés de batteries **TVC115**.
Les deux batteries sont logées dans les deux compartiments **A** et **B** sous la selle.
Poids d'une seule batterie : 8,1 kg.
Les batteries doivent être chargées à une température environnement entre 0 °C et +45 °C.
À basse température, une réduction de autonomie.

Le véhicule peut toujours circuler grâce à une seule batterie pouvant être placée indifféremment aussi bien dans le compartiment **A** que dans le compartiment **B**. Le véhicule à batterie unique procède uniquement en mode ECO.
La batterie est un composant toujours actif, de légères chutes de tension peuvent se produire même lorsque l'écran est éteint.

Gestion de la batterie lors de la première utilisation du scooter
Avec des batteries neuves, il est nécessaire d'effectuer au moins 3 à 4 cycles complets de charge/décharge, en portant la charge à 100 % et en déchargeant les batteries à une valeur plus proche de 0 %. Cela permet aux batteries d'être correctement alignées dans la première période utile.

Pourcentage de frais
Le solde restant exprimé en pourcentage dépend strictement des conditions d'utilisation (pente et/ou type de revêtement du parcours, température ambiante, vitesse, niveau d'assistance moteur, pression des pneus, poids transporté et poids de l'utilisateur, âge du batteries).
Le pourcentage de charge entre les 2 batteries peut être désaligné mais ce n'est pas un symptôme de dysfonctionnement. Lorsque les batteries sont faibles et descendent en dessous du seuil de 20% de charge résiduelle (mode "réserve"), il est recommandé de recharger les batteries. à 100%.

⚠ **Les batteries ne doivent jamais rester avec une charge résiduelle inférieure à 20% pendant plus de 1 semaine. Si le scooter n'est pas utilisé pendant de longues périodes, il est recommandé de ne jamais laisser les batteries complètement déchargées, mais de toujours les charger à 100 % et de débrancher les batteries du scooter.**

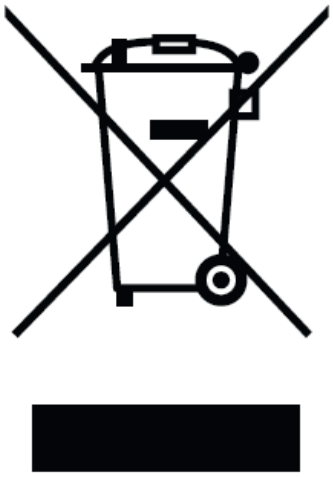
⚠ **Lorsque le scooter n'est pas utilisé, si les batteries sont laissées à l'intérieur du scooter et connectées au véhicule, il est nécessaire de maintenir le chargeur de batterie connecté au réseau électrique ; le chargeur de batterie a la fonction de "maintenance" des batteries en maintenir le niveau de charge constant**

⚠ **Le non-respect des dispositions ci-dessus annulera la garantie batteries**
Vérifiez le maintien de la charge tous les 2 mois.
Après avoir laissé les batteries inutilisées pendant une longue période, rechargez-les à 100 %.

UTILISATION

⚠	**Si le scooter reste moteur éteint pendant une longue période dans un environnement avec à basse température (entre 0 °C et +10 °C), les temps de charge peuvent être plus longs.**
⚠	**Si le scooter n'est pas utilisé pendant une longue période, les batteries doivent être re-chargées au moins une fois tous les deux mois. En aucun cas les piles ne doivent jamais rester avec une charge résiduelle inférieure à 20% pendant plus de 30 jours.**
⚠	**Les piles ne doivent pas être utilisées à des températures ambiantes extérieures dans la plage comprise entre -10 °C et +45 °C.**
⚠	**Les batteries doivent être rechargées uniquement à l'aide du chargeur fourni par producteur.**
⚠	**Les batteries ne doivent pas être soumises à des chocs et ne doivent pas présenter de signes de dommages externes de toute nature.**
⚠	**Les batteries, aussi bien pendant la charge que pendant le stockage, ne doivent pas être exposé à des sources de chaleur/froid, d'humidité, de poussière ou d'intempéries.**
⚠	**La garantie couvre les dysfonctionnements de la batterie résultant de défauts de fabrication, impossibilité de charger et de décharger.**
⚠	**La garantie ne couvre pas la dégradation normale des performances de la batterie utilisation et vieillissement de celui-ci.**
⚠	**Le fabricant se réserve le droit d'évaluer la validité de la garantie sur la base de l'analyse de piles.**
⚠	**Ne débranchez jamais les câbles du système électrique lorsque le moteur tourne pour éviter tout dommage à la batterie.**
⚠	**Le démontage et/ou la altération des batteries annuleront la garantie.**
⚠	**Dans le respect de l'environnement, les batteries, en fin de vie, doivent être jetés, collectés et éliminés conformément aux lois en vigueur.**
	**N'utilisez pas cette batterie à des fins autres que celles indiquées. Utiliser à des fins différent de celui attendu peut provoquer des courts-circuits à l'intérieur de la batterie qui pourrait prendre feu.**
	**Risque d'incendie** **• Ne démontez pas et ne cassez pas la batterie** **• À la suite d'un accident avec de graves dommages mécaniques à la batterie, des courts-circuits peuvent se produire à l'intérieur de la batterie elle-même et cette dernière il pourrait être endommagé ou prendre feu.** **• En cas d'accident, laissez votre véhicule à l'extérieur pendant une heure, selon le cas. distance de tout matériau inflammable. Avec un doigt, touchez brièvement e soigneusement la batterie. Si vous ressentez un développement de chaleur inhabituel élevée, laissez votre véhicule là où il se trouve. Ne continuez pas pendant aucune raison de l'utiliser. Dès que la batterie refroidit, transportez le véhicule chez votre concessionnaire.** **• S'il y a des flammes ou de la fumée s'élevant de la batterie, arrêtez immédiatement le véhicule. Éteignez ensuite le feu avec un extincteur, si disponible. Sinon vous avez un extincteur à votre disposition, attendez que le feu soit éteint et tout les pièces du véhicule ont refroidi. S'il y a un risque de propagation du feu aux objets à proximité, informer immédiatement les pompiers.**
	**Dans le respect de l'environnement, les batteries, en fin de vie, doivent être jetés, collectés et éliminés conformément aux lois en vigueur.**
	**Dans le respect de l'environnement, les batteries, en fin de vie, doivent être jetés, collectés et éliminés conformément aux lois en vigueur.**

Élimination des piles usagées



À la fin de sa durée de vie utile, une batterie contenant Les piles au lithium doivent être éliminées conformément à la réglementation en vigueur et ne peuvent pas être jetées comme de simples déchets.
La directive européenne pour ce type de déchets prévoit que les États adhérents à cette convention s'engagent à adopter des « mesures appropriées » pour que les piles usagées sont collectées séparément, en vue de leur éventuelle valorisation ou élimination.
Quoi qu'il en soit, pour des informations plus récentes sur le sujet l'usager est invité à contacter le bureau municipal responsable de cet intérêt.

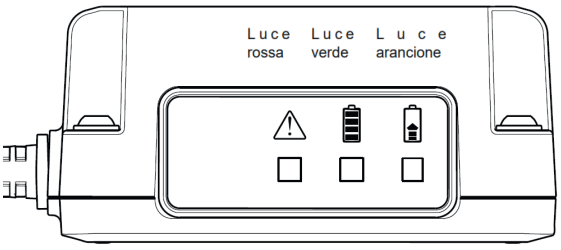
CHARGEUR DE BATTERIE

L'opération de chargement de la batterie s'effectue à l'aide du chargeur de batterie spécifique fourni. Le chargeur fourni avec le véhicule est le modèle SMART PLUS, qui offre des performances plus élevées et des temps de charge plus courts.

Le chargeur fourni est conçu pour une utilisation principalement en intérieur.

CHARGEUR DE BATTERIE SMART PLUS

Ce chargeur est destiné à être utilisé exclusivement avec les véhicules Askoll.
Le chargeur est activé uniquement lorsqu'il est connecté au secteur avec le câble d'alimentation approprié.



Fonctions du chargeur

– **LED éteintes** : chargeur de batterie non branché au secteur.
– **LED VERTE allumée** : batterie connectée et chargée.
– **LED ORANGE clignotante** : batterie connectée mais en présence d'erreur, pas en charge opérationnel. Si le problème persiste, apportez la batterie à un centre de service.
– **LED ORANGE allumée** : charge en cours.
Pendant la phase de charge, la progression de la charge est indiquée par la **LED VERTE** via des flashs rapides correspondant à ce codage :
1 flash de la LED VERTE : batterie très faible.
2 flash de la LED VERTE : batterie moyennement chargée.
3 flash de la LED VERTE : batterie proche de la pleine charge.
REMARQUE : s'il y a deux batteries connectées ensemble via l'accessoire répartiteur de charge, l'indication se réfère à la batterie la plus déchargée des deux.
– **LED ROUGE intermittente** : indique une température élevée du chargeur de batterie, la charge peut continuer à vitesse réduite ou très réduite avec des temps de charge plus longs. Placer la charge piles dans un endroit frais et jamais sur une pile. Assurez-vous que les grilles de ventilation sont gratuit et que les ventilateurs fonctionnent correctement, sinon il faut contacter un professionnel centre d'assistance.
– **LED ROUGE allumée** : erreur détectée, charge impossible. Essayez de vous déconnecter et de vous reconnecter de la batterie et du secteur. Si le problème persiste, contactez un centre de service.

UTILISATION

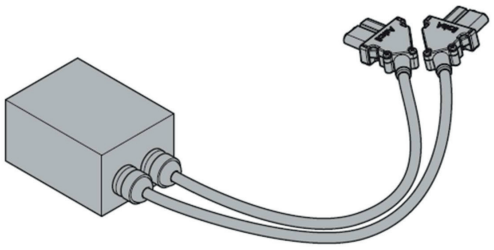
Allumer les ventilateurs

Les ventilateurs du chargeur s'allument dans les cas suivants conditions:

– Les 2 premières secondes après avoir branché le chargeur à l'alimentation électrique
– Le chargeur de batterie est en cours de charge.
– La température interne du chargeur est supérieure à 50° C.

Accessoire répartiteur de charge

L'accessoire répartiteur de charge, fourni et utilisable exclusivement avec le chargeur de batterie modèle SMART PLUS et en mode « OFF BOARD », il permet de recharger deux batteries au même moment.



⚠	**Le chargeur n'est pas destiné à être utilisé par des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience ou de connaissances, à moins qu'elles n'aient pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou de consignes. concernant l'utilisation du chargeur lui-même.** **Gardez le chargeur et les batteries hors de portée des enfants, assurez-vous qu'ils ne jouer avec les appareils.**
⚠	**Risque de choc electrique** **• Cet appareil est équipé d'un câble à 3 pôles avec une fiche avec un contact de terre Terre. Assurez-vous que la prise de courant est également à 3 pôles avec contact de mise à la terre. Sinon, contactez un électricien pour remplacer la prise.** **• N'essayez pas de vaincre la broche de mise à la terre de sécurité de la fiche à 3 broches.** **• Branchez l'appareil à une alimentation électrique protégée par un interrupteur différentiel d'une sensibilité ne dépassant pas 30 mA.** **• Le branchement électrique de l'appareil doit être conforme aux données indiquées sur l'étiquette des données électriques de celui-ci.** **• N'utilisez pas de rallonges. Si la longueur du cordon d'alimentation est insuffisant, contactez un électricien ou un installateur qualifié.** **• Ne coupez pas et/ou ne réparez pas le cordon d'alimentation.** **• Le cordon d'alimentation de cet appareil est d'un type spécial : le cas échéant S'il est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son service assistance technique ou en tout cas par une personne ayant des qualifications similaires, de telle manière pour prévenir tout risque.**
⚠	**Les chargeurs de batterie mod. SMART PLUS sont destinés à être utilisés exclusivement pour recharger les batteries mod. TC115 dans les environnements intérieurs. N'utilisez pas de chargeurs de batterie à des fins autres que celles indiquées.**
⚠	**Risque de brûlure : attendez toujours que le chargeur ait refroidi de le toucher ou de le manipuler.**
⚠	**Une fois la charge terminée, attendez que le chargeur ait refroidi puis rangez-le dans le compartiment à piles ou dans un environnement intérieur protégé.**

CHARGER LES BATTERIES

CHARGE DES BATTERIESLe niveau de charge de la batterie est visible à gauche sur l'afficheur numérique du véhicule. Sur l'écran, l'icône A indique la charge de la batterie logée dans le compartiment A, l'icône B indique la charge de la batterie logée dans le compartiment B. Lorsque le niveau de charge est proche de 0% il faut procéder à la recharge.
L'opération de chargement de la batterie peut être effectuée de deux manières :

CHARGEMENT AVEC BATTERIE EMBARQUÉE
CHARGEMENT AVEC BATTERIE HORS-BORD

<u>AVERTISSEMENT</u>: Si vous utilisez le chargeur avec le véhicule actif, le scooter produira un son pendant 10 sec., puis débranchez le chargeur de batterie du secteur, attendez que le scooter s'éteigne complètement, puis rebranchez le chargeur de batterie au secteur, cette opération garantit que les batteries commenceront à se charger, sinon les batteries risquent de ne pas démarrer

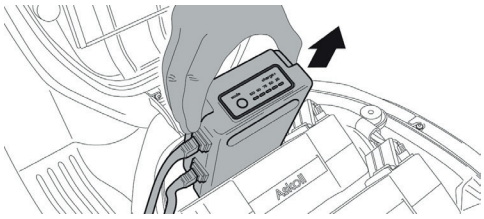
⚠	**Risque de brûlure : attendez toujours que le chargeur ait refroidi de le toucher ou de le manipuler.**
⚠	**Une fois la charge terminée, attendez que le chargeur ait refroidi puis rangez-le dans le compartiment à piles ou dans un environnement intérieur protégé.**

CHARGEMENT AVEC BATTERIE EMBARQUÉE

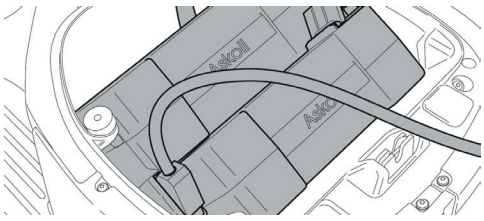
Pour recharger avec la batterie embarquée, procédez comme suit.

Désactivez le système.

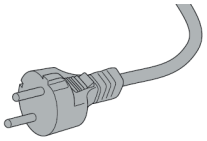
Soulevez la selle, retirez le chargeur de batterie de son logement et placez-le sur le porte-bagages arrière : cette opération évite une surchauffe du compartiment à batterie pendant la charge.



Vérifiez que les batteries sont correctement insérées dans les compartiments et connectées aux connecteurs, connectez enfin le câble de charge.



Branchez la fiche du chargeur sur le secteur.

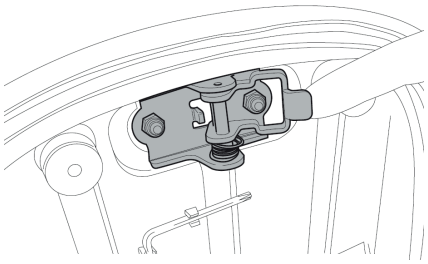


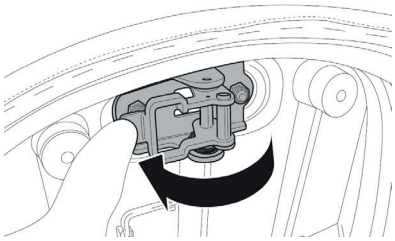
Lorsque la charge est en cours, le témoin orange s'allume au tableau de bord et reste allumé jusqu'à ce que la fiche soit débranchée du secteur.



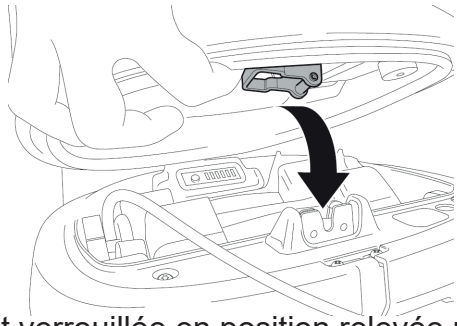
Verrouillage de la selle en position relevée pour passage de câble

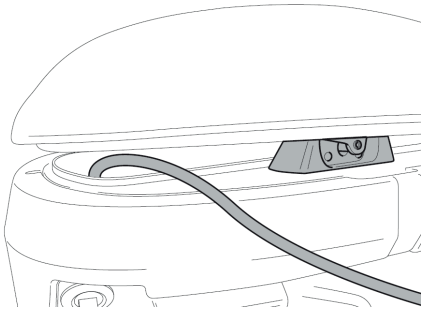
Lors des opérations de chargement avec la batterie à bord, il est possible de fermer la selle grâce à son verrou.
tout en conservant une ouverture suffisante pour le passage du câble de charge.
Cela peut être utile si vous procédez à charger à l'extérieur, maintenant ainsi un couvercle sur les batteries de manière à permettre à la chaleur de s'échapper générés par le processus de charge.
Ouvrez la selle, déplacez le mécanisme de verrouillage à ressort vers la gauche et maintenez-le enfoncé.





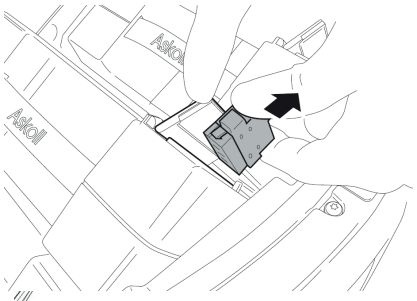
Fermez la selle tout en maintenant le mécanisme enfoncé.





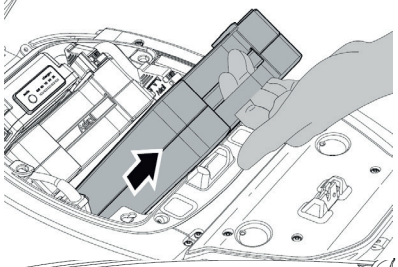
La selle est verrouillée en position relevée pour permettre le passage du câble de charge.

En ouvrant la serrure avec la clé et en soulevant le selle, le mécanisme reviendra automatiquement en selle position initiale.

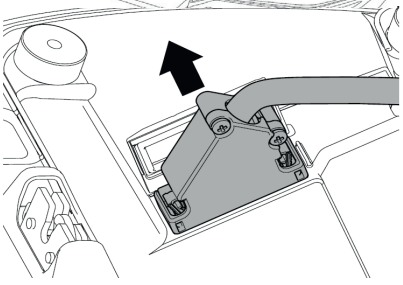


CHARGEMENT AVEC CHARGEUR DE BATTERIE HORS-BORD

Le chargeur peut être retiré pour permettre recharger une batterie en laissant le scooter sur place possibilité de voyager uniquement avec l'autre.
Débranchez le câble de la batterie.

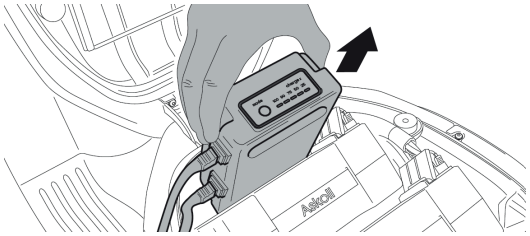


Retirez la batterie du compartiment à l'aide du en soulevant la poignée appropriée.
Une fois retiré, tenez-le à deux mains.



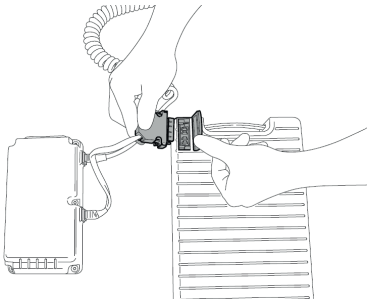
Débranchez le connecteur du câble du chargeur de sa portée.

Retirez le chargeur de batterie de son boîtier en même temps à ses deux câbles.

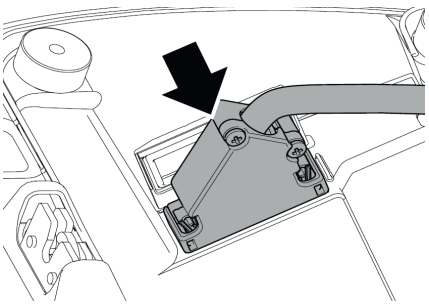


Lors du retrait du chargeur de batterie, il est recommandé de le manipuler avec précaution évitez de le laisser tomber sur vous-même ou par terre.

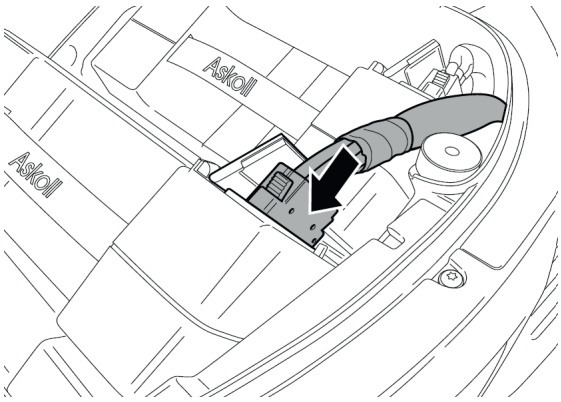
Placez la batterie et le chargeur sur une surface plane écurie.
Connectez d'abord le câble du chargeur à la prise de la batterie située sous la porte à ressort.
en veillant à l'insérer aussi loin que possible, puis branchez le chargeur de batterie au secteur.



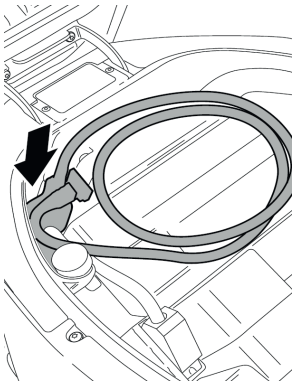
A la fin des opérations de charge, remplacez le chargeur et batterie dans le compartiment du scooter en suivant ces étapes :
remettez d'abord le chargeur de batterie sur le véhicule e branchez le câble avec connecteur à la prise du véhicule.



Remettez la batterie dans son compartiment tout en la maintenant de la poignée et rebranchez le câble du véhicule avec connecteur à la prise sous la porte à ressort sur la batterie, insérez le connecteur jusqu'en butée et vérifiez qu'il est bien assuré.



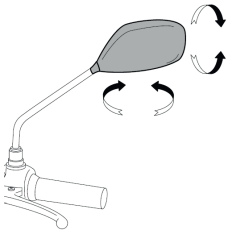
Placez ensuite la fiche du cordon d'alimentation côté du chargeur de batterie et enroulez le câble dessus batterie.



AJUSTEMENTS

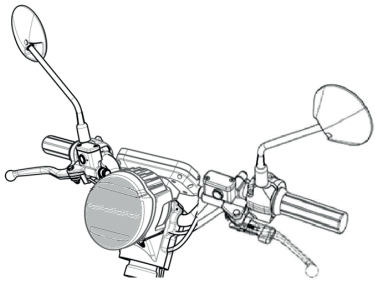
RÉTROVISEURS

Sui lati destro e sinistro del manubrio sono montati i due specchietti retrovisori la cui regolazione è possibile ruotando manualmente lo stelo fino a portare lo specchietto nella posizione desiderata.



PHARE AVANT

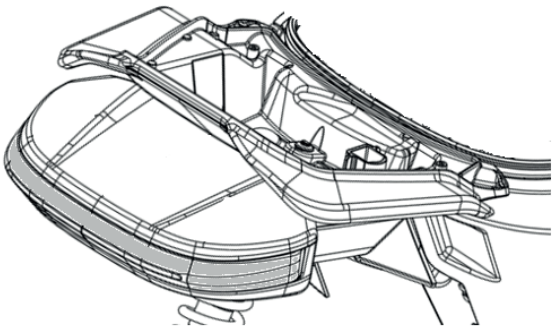
En scooter mod. XKP45 2.8 - XKP70 2.8 le phare avant est équipé d'une ampoule LED et n'a pas besoin d'être remplacé.
En cas d'épuisement, l'ampoule doit être le phare complet a été remplacé.
Pour le remplacement, contactez un revendeur agréé assistance autorisée.



FEUX ARRIÈRE ET CLIGNOTANTS DIRECTION

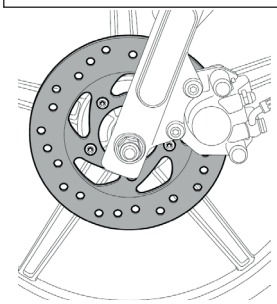
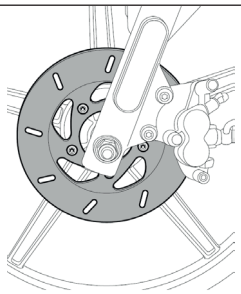
Le bloc de feux arrière, les clignotants l'éclairage avant et arrière et la plaque d'immatriculation sont équipés de feux à LED et sont intégrés à la structure du véhicule.

Pour les remplacer, contactez un revendeur agréé assistance autorisée.



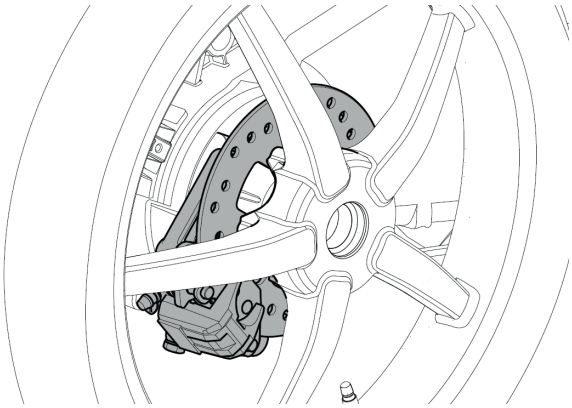
FREIN À DISQUE AVANT

L'usure des disques et des plaquettes est compensée automatiquement, il n'a donc aucun effet sur le fonctionnement du frein et ne nécessite aucun réglage.
Si une course excessive est détectée et que le levier s'approche trop près du bouton lors de l'activation du frein, cela peut signifier la présence d'air dans le circuit ou un fonctionnement irrégulier du frein lui-même.
Un freinage efficace doit commencer après environ 1/3 de la course du levier de frein.

XKP45 2.8	XKP70 2.8
	

FREIN À DISQUE ARRIÈRE (XKP45 2.8- XKP70 2.8)

L'usure des disques et des plaquettes est compensée automatiquement, il n'a donc aucun effet sur le fonctionnement du frein et ne nécessite aucun réglage.
Si une course excessive est détectée et que le levier s'approche trop près du bouton lors de l'activation du frein, cela peut signifier la présence d'air dans le circuit ou un fonctionnement irrégulier du frein lui-même.
L'action de freinage efficace doit commencer après environ 1/3 de la course du levier de frein.

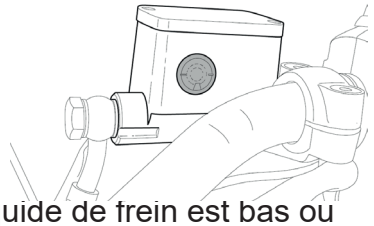


FREIN À DISQUE ARRIÈRE À FONCTION COMBINÉE (XKP70 2.8 uniquement)

Le modèle scooter. Le XKP70 2.8 utilise un double freinage :
l'activation du frein arrière active également automatiquement le frein avant.
La distribution a une prédominance à l'arrière et le réglage de l'écrou de réglage arrière affecte les deux roues.

AVERTISSEMENT	**Si le frein fonctionne mal, vérifiez l'usure des plaquettes de frein. Si leur épaisseur est très faible, il faudra remplacer les deux, opération à effectuer. effectuer dans un point de service agréé.**
AVERTISSEMENT	**Après avoir remplacé les plaquettes, actionnez plusieurs fois le levier de frein pour repositionner les plaquettes et amener le levier dans la bonne position.**

CONTRÔLE DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN AVANT et ARRIÈRE

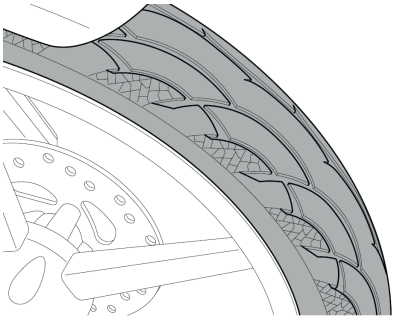


Le réservoir de liquide de frein avant et arrière est équipé d'une fenêtre de visualisation inspection pour vérifier le niveau du liquide contenu à l'intérieur du réservoir. Pour vérifier le niveau de liquide dans le réservoir, il est possible observer le hublot à travers la fente spécifique située dans la pièce avant droit du couvre-guidon (frein avant), pour arrière et situé sur le côté gauche. Si le niveau de liquide de frein est bas ou insuffisant, ne JAMAIS faire l'appoint du réservoir mais contrôler l'usure des plaquettes et du disque de frein et vérifier l'absence de fuite dans le circuit de freinage.

AVERTISSEMENT	**Le liquide du circuit de frein est hygroscopique, c'est-à-dire qu'il absorbe l'humidité de l'air ambiant. Si l'humidité du liquide dépasse une certaine valeur, le freinage sera inefficace.**
AVERTISSEMENT	**Il est conseillé de faire remplacer le liquide tous les 2 ans, de ne jamais utiliser de liquide de frein contenu dans des bidons déjà ouverts ou partiellement utilisés.**
AVERTISSEMENT	**Vérifiez que seul du liquide de frein classé DOT4 est utilisé.**
AVERTISSEMENT	**Le liquide du circuit de freinage possède un pouvoir corrosif élevé. Évitez de le laisser entrer en contact avec la peau ou les pièces peintes. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau.**

PROCÉDURES D'ENTRETIEN ORDINAIRE

PNEUS



Le véhicule est équipé de pneus tubeless.
Vérifiez régulièrement la pression des pneus ajustez-le, si nécessaire, avant de voyager.

XKP45 2.8 - XKP70 2.8

Pression des pneus avant 2 bars.
Pression des pneus arrière 2,8 bars.

Les pneus sont équipés d'un indicateur d'usure et du le remplacement doit être effectué dès que ces indicateurs sont visibles sur la bande de roulement. Vérifiez également s'il y a des coupures sur les flancs des pneus ou une usure inégale. Alors contactez des ateliers agréés pour le remplacement.

⚠	**Vérifiez toujours la pression des pneus à froid, pression incorrecte provoque une usure anormale des pneus et rend la conduite dangereuse. Le le pneu doit être remplacé lorsque la bande de roulement atteint la limite usure requise par la réglementation en vigueur.**

TABLEAU RÉSUMÉ DES PROCÉDURES D'ENTRETIEN ORDINAIRE

C: contrôler; R: régulier; L: lubrifier; S: remplaçant

Anni	1° Control	1 Anne	2 Années	3 Années	4 Années	5 Années	6 Années	7 Années	8 Années	9 Années	10 Années
Km x 1.000	1	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30
Liquide de frein avant/arrière (à remplacer tous les 2 ans)		C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Usure des plaquettes de frein avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S
Vérifier le disque de frein avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S
Usure des mâchoires de frein arrière		C/R	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S	C/R/S
Ceinture transmission	C	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Vérification des poulies	C	C	S	C	S	C	S	C	S	C	S
Dispositifs d'écrous et de boulons fixation	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Béquilles	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L	C/L
Roulements de direction	C		C		C		C		C		C
Pneu avant/arrière	C	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	C/S	S	C/S	C/S
Fourche avant/amortisseur arrière	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Control appareils électriques et fonctionnement système électrique	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C

REMARQUE : (*) TOUJOURS effectuer le premier contrôle du véhicule à 1000 km.
Délai de service : les coupons doivent être effectués dans l'intervalle kilométrique indiqué. Si vous n'atteignez pas la distance indiquée, il est quand même obligatoire d'effectuer une prestation Je vérifie chaque année.

NETTOYAGE DE VÉHICULE

Pour éviter l'apparition d'oxydation, lavez le scooter à chaque utilisation dans des conditions atmosphériques ou routières particulières, comme les routes saupoudrées de sel ou de produits anti-glace en hiver, les conditions de pollution de l'air comme les villes, les zones industrielles, les zones à forte salinité. ou l'humidité, dans l'atmosphère comme les zones maritimes.
Évitez que des dépôts à long terme de saletés, de résidus de poussière industrielle, d'insectes morts, de fientes d'oiseaux, etc. ne restent sur la carrosserie.
Utilisez un jet d'eau basse pression pour ramollir les salissures déposées sur les surfaces peintes, puis éliminez-les avec une éponge douce de carrosserie imbibée abondamment d'eau et de shampoing puis rincez et séchez avec une peau de chamois.
Évitez de laver le scooter directement au soleil, surtout en été, pour éviter
Si la carrosserie chauffe, le shampooing doit être séché immédiatement avant le rinçage, ce qui pourrait endommager la peinture.

	**N'utilisez pas de jets d'eau à haute pression pour le lavage, afin d'éviter d'endommager les composants délicats du véhicule.**
	**Lors du lavage, ne dirigez jamais le jet d'eau directement dessus composants délicats tels que le câblage électrique et leurs connexions.**
	**N'utilisez jamais de chiffons imbibés d'essence, d'alcool ou de liquides potentiellement corrosif pour le lavage des surfaces peintes, plastiques ou pour le revêtement de la selle afin d'éviter la perte de brillance et des caractéristiques mécaniques des matériaux, ou leur endommagement.**
	**Lors du lavage du scooter, il doit être effectué dans des zones équipées pour le lavage**

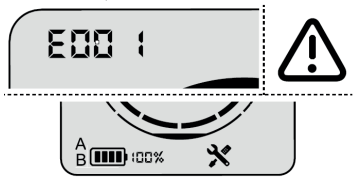
INACTIVITÉ DU VÉHICULE

En prévision d'une longue période d'inactivité, il est conseillé :
- effectuer un nettoyage général du scooter,
- effectuer le stockage dans un endroit couvert,
- garer le scooter sur la béquille pour éviter que les roues restent en contact avec le sol
  Même position,
- Couvrir le scooter avec une bâche.

CODES D'ERREUR

XKP45 2.8 - XKP70 2.8

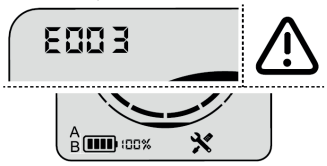
Panne du système de communication: intelligentes du véhicule. Nous vous recommandons de confier le véhicule à un atelier agréé.



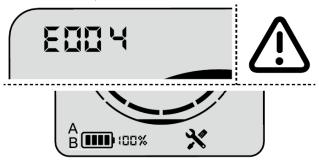
Défaut onduleur : le système détecte un défaut dans l'unité onduleur. Nous vous recommandons d'emmener le scooter dans un atelier agréé.



Panne de l'ECU : le système détecte une panne sur l'unité ECU. Nous vous recommandons d'emmener le scooter dans un atelier agréé.



Défaut circuit puissance : le système détecte un absorption motrice anormale. Pour l'amour de sécurité, le système ne fournit pas de courant. Nous recommandons confiez le véhicule à un atelier agréé.



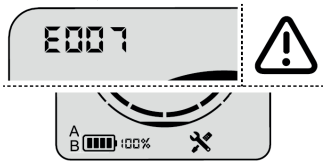
Panne de batterie A : le système détecte une panne de batterie batterie A. Nous vous recommandons d'apporter la batterie dans un atelier agréé**.**



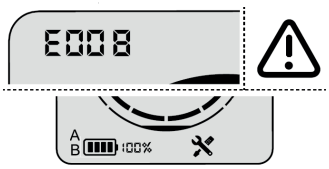
Défaut batterie B : le système détecte un défaut pack batterie B. Nous vous recommandons de confier la batterie à un atelier agréé.



Surchauffe de la batterie: le système détecte une température excessive de la batterie et inhibe donc l'alimentation en puissance au véhicule. Il est nécessaire d'éloigner le véhicule de environnements à haute température et attendez que les batteries refroidissent.



Surchauffe de l'onduleur : le système détecte une température excessive de l'unité électronique.
L'alimentation électrique du véhicule est inhibée jusqu'à ce que le la température ne baisse pas. Il est conseillé d'éloigner le véhicule des sources de chaleur.

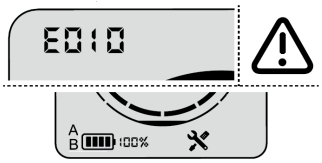


XKP45 2.8 - XKP70 2.8

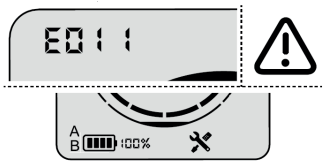
Surchauffe moteur : le système détecte une température moteur excessive. Le fonctionnement à puissance réduite est autorisé pour permettre le refroidissement.



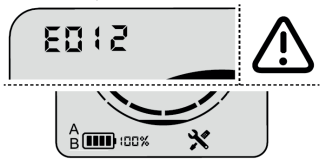
Dysfonctionnement du phare avant : le système détecte la casse ou le dysfonctionnement du feu avant.
Vérifiez son fonctionnement et remplacez-le dans un atelier agréé.



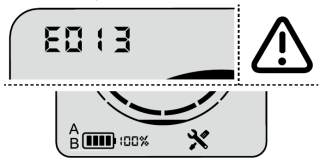
Dysfonctionnement des clignotants : le système détecte la casse ou le dysfonctionnement des clignotants. Vérifiez leur fonctionnement et remplacez-les dans un atelier agréé.



Dysfonctionnement du feu arrière et de l'éclairage de plaque d'immatriculation :
le système détecte une casse ou un dysfonctionnement du feu arrière et de l'éclairage de plaque d'immatriculation. Vérifiez leur fonctionnement et remplacez-les dans un atelier agréé.



Défaut dans le circuit des phares avant (eS3 EVO uniquement) : le système détecte un court-circuit sur le feu de position avant.



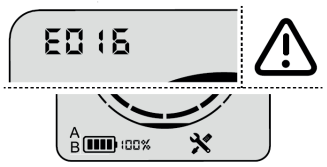
Anomalie capteur béquille latérale : détection par le système de contrôle d'un signal anormal sur la béquille.
La phase 1 vérifie l'intégrité du signal de niveau HighLow des deux entrées – Broche 1-2-4 sur le signal CONN INVERTER.
Pour vérifier la fonctionnalité, une mesure est requise l'inversion des 2 signaux dans les broches indiquées et sinon remplacer le capteur.



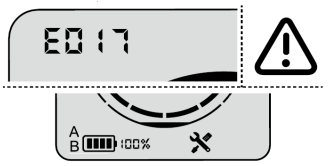
CODES D'ERREUR

XKP45 2.8 - XKP70 2.8

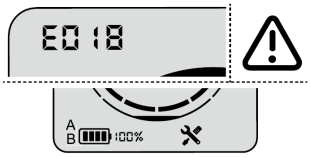
Défaut afficheur 12V : le système détecte la panne ou le dysfonctionnement de l'affichage



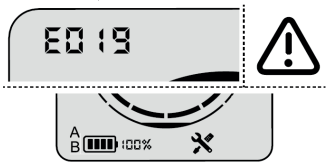
Défaut commandes au guidon 12V : le système détecte un court-circuit dans les commandes au guidon



Défaut sortie AUX 12V (ou USB) : le système détecte un court-circuit au niveau de la prise de sortie de connexion de l'appareil.



Défaut de non-compatibilité électronique : le système détecte une incompatibilité électronique entre les composants électroniques (par exemple l'installation de la centrale ou de l'onduleur non compatible).



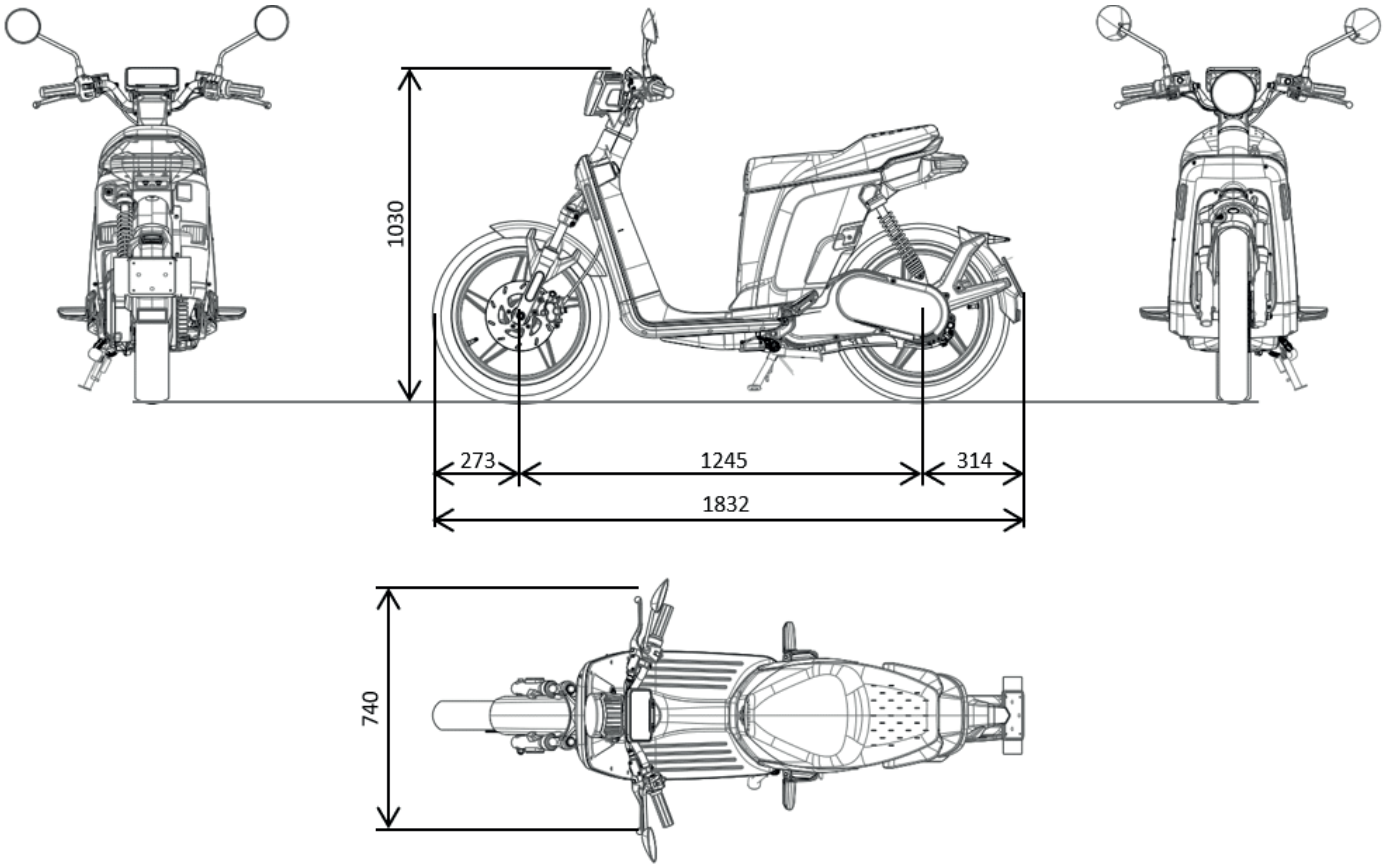
Erreur d'insertion du verrou de direction : avec clé de contact positionné sur Con, le système signale l'antivol de direction engagé



Erreur antidémarrage inséré : Le système avec la clé de contact positionnée sur ON signale l'antidémarrage inséré



DIMENSIONS DU SCOOTER



MODEL	XKP45 2.8	XKP70 2.8
DONNÉES MOTEUR		
Model	Brushless permanent magnet sinusoidal motor	
Type de moteur	EME 201	
Tension de fonctionnement	48 V	
Maximum d'énergie	2,7 kW limité électroniquement * avec 2 batteries connectées et avec la même charge selon 168/2013 CE	

BATTERIE		
Model	TC115	
Charger	LI - ION	
Poids	8,1 Kg	
Autonomie	71km * avec 2 batteries connectées et avec la même charge selon 168/2013 CE	96km * avec 2 batteries connectées et avec la même charge selon 168/2013 CE
Température de fonctionnement	En fonctionnement -20 °C à +45 °C	

DONNÉES TECHNIQUES

MODEL	XKP45 2.8	XKP70 2.8
DONNÉES DU VÉHICULE		
Longueur	1830 mm	
Largeur	740 mm	
Entraxe	1245 mm	
Hauteur de fixation du miroir	1030 mm	

DONNÉES DU VÉHICULE	
Pression des pneus avant	2,5 bar
Pression des pneus arrière	2,8 bar
Poids en ordre de marche	77 Kg
Poids maximal autorisé	245 Kg(véhicule + conducteur + charge supplémentaire)
Peso massimo consentito sul portapacchi posteriore	10Kg centré sur la galerie de toit
Lieux de travail	2
Transmission	Courroie mixte poly-v / courroie crantée

DONNÉES DE L'UNITÉ LUMINEUSE DEVANT	
Feu avant	LED
Indicateurs de direction	LED
Éclairage du tableau de bord	LED

DONNÉES RELATIVES À L'ASSEMBLAGE DES FEUX ARRIÈRE	
Feu arrière	LED
Indicateurs de direction	LED
Feu de stop	LED
Eclairage de la plaque d'immatriculation	LED

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Askoll

Askoll EVA SpA
Electric Vehicle Askoll

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

Producteur: Askoll EVA S.p.A.

Adresse: Via industria 30, 36031 Dueville (VI), Italia

Objet de la déclaration

Description: Chargeur pour batterie e-Scooter

Type: TVC20x; TC20x

Des modèles: TVC202; TC203; TC204; TC205; TC206

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation suivante Harmonisation syndicale en la matière:

Directif 2014/35/EU (LVD);

Directif 2014/30/EU (EMC);

Directif2011/65/EU; Delegate Directive (EU) 2015/863

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées:

EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017+A1:2019+A14:2019+A2:2019+A15:2021;

EN 60335-2-29:2004 + A2:2010 + A11:2018;

EN 62233:2008;

EN 55014-1:2017+A11:2020; EN 55014-2:1997+A1:2001+A2:2008+AC:1997

EN 61000-3-2:2014; EN 61000-3-3:2013;

EN IEC 63000:2018

Lieu	**Date**	**Nom, rôle, signature**
Dueville	19/10/2021	Gian Franco Nanni (CEO)

CE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

1. Contenu de la garantie conventionnelle

1.1. Askoll EVA s.r.l. une socio unico dont le siège social est situé Via Industria, 30 36031 Dueville (VI), Italie, code numéro fiscal et d'enregistrement au Registre de Vicence 03873430247 (ci-après par souci de concision « Askoll »), société appartenant au groupe géré et coordonné par la société Askoll Holding S.r.l., garantit que chaque véhicule électrique qu'elle produit (vélos et cyclomoteurs) (ci-après par souci de concision, le « Véhicule Électrique »), y compris les composants et accessoires associés sous la marque Askoll, est exempt de défauts de conception et/ou de fabrication (ci-après par souci de concision la « Garantie ») ai ces termes et conditions (ci-après, par souci de concision, les « Conditions de garantie »).

1.2. La Garantie débute à 00h00 le jour de la livraison du Véhicule Électrique par du point de vente agréé Askoll au premier acheteur (ci-après par souci de concision le « Client ») e aura une durée de 36 (trente-six) mois respectivement, à l'exclusion des membres du Véhicule Électrique sujet à perte de rendement comme, à titre d'exemple : le les pneus, les ceintures, les commandes flexibles, les détails de friction tels que les plaquettes de frein, la batterie du véhicule s'il n'est pas correctement entretenu avec des chargeurs de batterie Askoll, etc. Cette durée est être considéré comme valable aussi bien pour les Clients qualifiés de « consommateurs » conformément au décret législatif 6 Septembre 2005 n. 206 (ci-après le « Code de la Consommation ») et pour les Clients autres que les consommateurs, tels que les professionnels, les personnes morales et les organismes privés ou publics. Ce sera également Il est possible de prolonger la garantie du véhicule jusqu'à un maximum de 72 (soixante-douze) mois seulement et exclusivement en achetant l'extension de garantie en même temps que l'achat du Véhicule électrique lui-même. La Garantie ne sera considérée comme valable que et exclusivement si le L'utilisateur client effectuera le bon entretien du véhicule en sa possession en effectuant les opérations décrites dans le tableau d'entretien indiqué dans le manuel d'utilisation et d'entretien. Telles activités doivent être réalisées dans des centres d'assistance agréés par Askoll et les interventions doit être inscrit par le même centre agréé dans ce livret et sur le portail dédié.

1. Contenu de la garantie conventionnelle

La Garantie ne sera considérée comme valable que si le Client l'utilise correctement entretien du véhicule en votre possession en effectuant les opérations décrites dans le Tableau Entretien indiqué dans le livret d'utilisation et d'entretien.
Ces activités doivent être réalisées dans des centres d'assistance agréés par Askoll et les interventions doit être enregistré ici.

1.3. La validité de la Garantie, en cas de transfert de propriété du Véhicule Électrique, se poursuit quel que soit le changement de propriétaire du véhicule dans les conditions fournis dans les présentes conditions de garantie.

1.4. Lorsqu'un défaut de conception et/ou de fabrication est constaté, signalé en conséquence aux conditions de garantie, le client a droit à la réparation gratuite du défaut lui-même au réseau d'assistance Askoll.

1.5. Askoll prendra en charge les frais de réparation ou de remplacement des pièces défectueuses et main-d'œuvre nécessaire à ces réparations ou remplacements. Le choix du remède entre la réparation ou remplacement (qui peut être effectué à l'aide de matériel de rotation, lorsque le les caractéristiques techniques le permettent, ou neuves) dépend d'Askoll selon l'entité du défaut et de la commodité économique d'un remède par rapport à l'autre, sans préjudice du respect des Qualité, sécurité et fiabilité de la réparation ou du remplacement lui-même. Si la réparation du défaut est impossible, excessivement onéreux ou, enfin, d'issue incertaine, Askoll peut remplacer gratuitement le véhicule électrique par un neuf sorti d'usine, du même modèle préparation de cet objet de remplacement.

1. Contenu de la garantie conventionnelle

1.6. Si au cours de la réparation il s'avère que l'intervention ne fait pas partie de celles couvertes de la Garantie, le coût de la réparation doit être entièrement pris en charge par le propriétaire du véhicule.

1.7. Les pièces défectueuses remplacées sous garantie deviennent la propriété d'Askoll.

1.8. Le temps nécessaire aux réparations ne prolonge pas la période de garantie. Les travaux de réparation et/ou remplacement ainsi que les pièces neuves remplacées sous garantie ou réparées sont couvertes par la garantie pour une nouvelle période de 12 (douze) ou 24 (vingt-quatre) mois respectivement, selon pendant toute la durée de la période de garantie applicable au premier acquéreur du Véhicule Électrique objet de réparation.

1.9. La Garanzia non copre il servizio mobilità.

2. Exclusions

2.1. Les services d'entretien normal du véhicule électrique sont exclus de la garantie.

2.2. Les composants du Véhicule Électrique sujets à perte d'efficacité sont exclus de la Garantie, usure ou détérioration suite à une utilisation ou un fonctionnement normal du Véhicule Électrique (tels qu'à titre d'exemple uniquement : pneus, ceintures, commandes flexibles, etc.) les détails de friction tels que les plaquettes de frein, la batterie du véhicule.

2.3. La Garantie ne s'applique pas aux défauts autres ou sans rapport avec ceux de conception ou fabrication; par conséquent, la garantie ne couvre pas spécifiquement, mais constitue simplement un exemple de tive, toute réparation ou remplacement des défauts et/ou dysfonctionnements dus ou découlant de, directement ou indirectement, par:

a) les cas fortuits ou les causes de force majeure (tels que, à titre d'exemple uniquement : oxydation ou autres phénomènes provoqués par l'action d'agents atmosphériques dus aux conditions environnement ou circonstances hors norme);

b) utilisation du Véhicule Électrique qui ne respecte pas ou en tout cas diffère des dispositions, avertissements et recommandations données dans le manuel d'utilisation et d'entretien (inclus, mais sans s'y limiter, les par exemple, lavage incorrect du véhicule électrique selon les instructions qui y sont contenues signalé);

c) modifications, réparations ou autres interventions qui diffèrent de la modification, réparation ou normes démontage prescrit par Askoll ;

d) assemblage de pièces et/ou pièces de rechange différentes de celles prescrites ou dont l'usage n'est pas évident approuvé par Askoll ;

e) une utilisation inappropriée du Véhicule Électrique ou une utilisation autre que privée (comme, par exemple, l'utilisation dans les compétitions sportives de toute nature ou utilisation dans les services de location, les transports publics, etc.);

f) faute intentionnelle, négligence, incompétence, imprudence de la part du propriétaire ou du conducteur.

2. Exclusions

g) accidents, tels que collisions avec d'autres véhicules, personnes, animaux, objets identifiés ou non, ribal conduite automobile, sortie de route, actes de vandalisme ;

h) causes externes et/ou corps étrangers (tels que, à titre d'exemple seulement : piqûres de pneus, bris de glace, etc.) ;

i) l'usure normale du Véhicule Électrique suite à son utilisation en quelque sorte la perte d'efficacité, la détérioration et l'usure que tout matériau, détail, le composant et la pièce mécanique souffrent du seul effet d'une utilisation prolongée ; porter oui identifié en comparant l'état, le kilométrage et l'heure d'utilisation notés sur le les pièces endommagées et la moyenne potentielle d'exploitation qui est normalement la leur attribué; la vérification sera confiée à un expert si nécessaire.

3. Frais client

3.1. La Garantie ne sera valable que si le défaut de conformité a été constaté, par exemple enregistré, par le Client Consommateur au plus tard 2 (deux) mois à compter de la découverte et par le Client Professionnel au plus tard 8 (huit) jours à compter de la découverte.
3.2. Il appartient au Client de communiquer le défaut de conformité dans les délais susvisés en contactant Les points de vente agréés Askoll sont disponibles sur le site Internet d'Askoll http://askollelectric.com.
3.3. Le Client devra présenter une copie du justificatif d'achat (reçu ou facture) ou autre justificatif démontrant le fonctionnement et la validité de la Garantie.
3.4. En cas de non-respect des dispositions des paragraphes précédents, la Garantie ne s'appliquera pas fonctionnera et le Client perdra le droit aux services associés.
3.5. La validité de cette Garantie en cas de transfert de propriété du Véhicule Électrique, continue quel que soit le changement de propriétaire du véhicule lui-même, à l'arrêt le fardeau du nouvel acheteur de présenter la preuve d'achat du premier acheteur. Le nouveau Toutefois, le propriétaire est invité à informer Askoll dans les plus brefs délais de l'incident. changement de propriétaire du véhicule électrique avec les modalités disponibles sur le site Askoll www.askoll.com ou http://askollelectric.com, également dans le but de permettre à Askoll communication ciblée en cas de rappels liés à la sécurité ou aux mises à jour de quelques détails.
3.6. La Garantie ne couvre pas le service de mobilité, le Client doit donc livrer, à ses frais, le Véhicule Électrique dans un point de vente agréé Askoll ou, par accord téléphonique préalable, directement aux centres d'assistance agréés. Sur demande spécifique, un service de retrait du Véhicule Électrique au domicile du Client peut être proposé, aux frais à la charge du Client, ou une assistance au domicile du Client, aux frais de sortie à la charge du Client. couvert par la Garantie rend impossible la conduite de la moto, les frais de récupération de la moto ou d'assistance à domicile seront convenus au préalable par Askoll.
3.7. Le Client doit collaborer pour la réalisation la plus correcte des activités d'assistance, en fournissant au réseau d'assistance Askoll toute information relative aux circonstances dans lesquelles vous vous trouvez manifesté le défaut en plus des informations et clarifications qu'Askoll, directement ou par l'intermédiaire du réseau d'assistance, si vous en faites la demande.
3.8. La Garantie s'applique aux défauts constatés par Askoll via son réseau d'assistance ; au cas où Askoll ne considère pas la Garantie comme opérationnelle et un conflit survient avec le Client, les opérations de les réparations seront suspendues dans l'attente de l'expertise.
3.9. La Garantie ne sera considérée comme valable que si le Client l'utilise correctement entretien du véhicule en votre possession en effectuant les opérations décrites dans le Tableau Entretien. Ces activités doivent être effectuées dans des centres d'assistance agréés par Askoll e les interventions doivent être consignées dans ce livret et sur le portail mis à disposition disponible dans les mêmes centres d'assistance agréés.

4. Limites de responsabilité

4.1. Sauf dans les cas prévus par la législation nationale impérative applicable aux relations entre les « consommateur » et le producteur et les dispositions sur la responsabilité civile du producteur, Askoll ne sera pas responsable des dommages aux choses et/ou aux personnes causés par le Véhicule Électrique, de son utilisation, de son dysfonctionnement ou de son immobilisation suite à des pannes.
4.2. Tout temps d'arrêt du Véhicule Électrique ou retards dans les réparations ou les remplacements relatifs au Véhicule Le matériel électrique confié au réseau d'assistance Askoll ne donne droit à aucune indemnisation ou remboursement des dépenses (telles que par exemple les dépenses liées aux véhicules de remplacement) par Askoll ou à tout extension de la Garantie.

4. Limites de responsabilité

4.3. Toute compensation pour la perte de profit économique résultant de la dysfonctionnement du véhicule électrique ou autres conséquences coûteuses du défaut lui-même.

5. Nature de cette garantie

5.1. Cette garantie est régie uniquement par les présentes conditions de garantie et les La loi italienne, sans préjudice de l'éventuelle application de dispositions impératives pour protéger le consommateur prévu par la législation applicable dans le pays de résidence du Client qualifié de « consommateur » conformément au décret législatif du 6 septembre 2005 n. 206 de République italienne (ci-après le « Code de la consommation ») ou en vertu de codes similaires ou réglementation nationale similaire applicable dans le pays de résidence du Client (ci-après pour en bref les « Clients Consommateurs »).

5.2. Cette Garantie est une garantie conventionnelle au sens de l'art. 133 du Code de Consommation.

5.3. Cette Garantie, au sens des Conditions de Garantie, constitue la seule garantie conventionnelle proposé par Askoll en tant que fabricant de véhicules électriques de la marque Askoll.

5.4. Ces conditions de garantie sont sans préjudice des droits impératifs envers le vendeur reconnu à la personne physique définie comme « consommateur » en application du Code des Consommation ou conformément aux réglementations nationales applicables.

5.5. Sauf pour le Client Consommateur ou si cela est prévu autrement par un disposition impérative en vigueur dans le pays du Client, pour tout litige y afférent le tribunal de Vicence, en Italie, aura la compétence exclusive sur ces conditions de garantie.

6. Carnet d'entretien coupons scooter

Propriétaire	**Date:**	**Coupon d'inspection par 1000Km**	
Nom:		**Km parcourus**	**Prochaine prestation**
Prénom:			
Interventions:		**Cachet du concessionnaire**	

Propriétaire	**Date:**	**Coupon d'inspection par 3000Km**	
Nom:		**Km parcourus**	**Prochaine prestation**
Prénom:			
Interventions:		**Cachet du concessionnaire**	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 6000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 9000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 12000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 15000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 18000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 21000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 24000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

Propriétaire	Date:	Coupon d'inspection par 27000Km	
Nom:		Km parcourus	Prochaine prestation
Prénom:			
Interventions:		Cachet du concessionnaire	

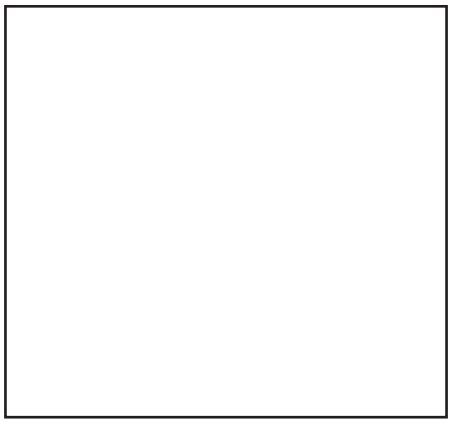
NOTE

NOTE

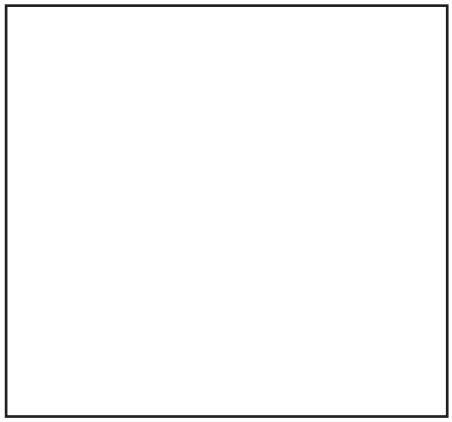
EAN Code



Numéro de série



QR Code



Askoll EVA SpA
Via Industria, 30
36031 Dueville (VI) Italia
Tel. 0444 930260
www.askollelectric.com

E2854100